9 OCTOBRE 2014
DÉPOT : BRUXELLES X
N°41

Pleinchamp

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

FWA

PÉRIODIQUE D'INFORMATION AGRICOLE DIFFUSÉ LE JEUDI AUPRÈS DE TOUS LES EXPLOITANTS AGRICOLES DE WALLONIE
Chaussée de Namur, 47 B-5030 - Gembloux - Tél. : 081 60 00 60 - Fax : 081 60 04 46 - email : pleinchamp@fwa.be - www.fwa.be

CETTE SEMAINE

- Dacian Ciolos défend la Pac 2014-2020 2
- Fonds de santé : les cotisations arrivent 3
- Fermes ouvertes au Pays de Herve 4
- Aide européenne pour les fruits et légumes 5
- Campagne APL : soyez présents 6
- Maïs : maturité et récoltes progressent 7
- L'avis du Cadco 7
- L'Echo des Jeunes 9-12
- Zwischen Eupen und Sankt-Vith 13
- Marchés 16
- Agenda 17
- Concours de Chimay 20

ÉDITO

Propos consensuels du futur Commissaire à l'agriculture

Le nouveau Commissaire désigné à l'agriculture, l'Irlandais Phil Hogan, a subi l'épreuve du feu de l'audition devant les eurodéputés le 2 octobre dernier. Epreuve réussie... dans la mesure où il n'a suscité aucune contestation majeure. Toutefois, les propos qu'il a tenus (ainsi que les réponses qu'il a apportées aux questions parlementaires) ont été très consensuels, de sorte qu'il était difficile de ne pays y adhérer. D'autres observateurs déplorent ainsi l'absence de véritable «feuille de route» pour le nouveau Commissaire, celui-ci insistant sur sa volonté de s'inscrire dans la continuité de la politique de son prédécesseur, Dacian Ciolos. Lors du vote, une large majorité s'est dégagée pour approuver sa désignation.

RICHARD CYDZIK

Pour les cinq années à venir, Phil Hogan a souligné que le leitmotiv de son action sera «une agriculture plus forte et plus compétitive: c'est la seule manière, selon lui, de garantir une stabilité pour les agriculteurs européens d'assurer la sécurité alimentaire, «ainsi que permettre la croissance et la création d'emplois». Cette agriculture devra être à même d'apporter sa contribution pour répondre à la croissance continue de la demande alimentaire mondiale.

Concernant la politique agricole commune, un accent particulier sera mis sur la recherche. Quant à l'application de cette Pac, Hogan a mis en évidence son souci de simplification, notamment pour tout ce qui concerne le verdissement... Il est vrai que les députés de la Commission «Agriculture» du Parlement européen s'étaient montrés particulièrement virulents à ce sujet lors de leur réunion préparatoire le 24 septembre (voir Plein Champ du 2 octobre page 4).

C'est ainsi que le futur Commissaire s'est engagé à traiter de manière prioritaire «l'examen de l'ensemble de la législation de la Pac de sorte à relever ce qui peut y être simplifié sans porter atteinte ni à l'efficacité de la Pac ni à l'équilibre financier». Il a confirmé qu'après un an d'application de la Pac réformée en 2016, il procèdera à un «réexamen de fond». Dans le but d'identifier ce qui ne marche pas ou ce qui peut être amélioré «que ce soit au niveau des paiements directs, des indications géographiques et surtout du verdissement et des zones d'intérêt écologique (ZIE)». Le cas échéant, il apportera les amendements qui s'imposent.

Evoquant la problématique du secteur laitier (soulevée par de nombreux députés), Hogan considère que l'abolition des quotas devrait permettre à l'Europe de répondre plus facilement aux «signaux du marché». Néanmoins, (et heureusement), la volatilité du secteur l'inquiète. Il s'attachera à exploiter au maximum les moyens prévus dans la nouvelle Pac... osant même évoquer la possibilité de recourir aux restitutions à l'exportation. Il a promis de ne pas négliger les régions à vocation laitière obligée, notamment en termes d'emplois.

Quant aux mesures destinées à parer aux effets de l'embargo russe, le futur Commissaire a indiqué qu'elles seront inévitablement financées par la «réserve de crise»... celle-ci étant elle-même financée par des prélèvements sur les sommes destinées aux paiements directs, partie essentielle du revenu de la plupart des agriculteurs... Il compte soulever ce grave problème à l'ensemble de la Commission.

Enfin, en ce qui a trait aux négociations transatlantiques du TTIP, Hogan a assuré qu'elles ne devront en aucun cas porter atteinte aux normes de productions européennes, dont la plupart remontent à la crise de la vache folle, laquelle demeure un épisode traumatique dans les mémoires de la population européenne.

La prestation de Phil Hogan a été saluée par des applaudissements nourris de la part des europarlementaires de la Comagri (la commission spécialisée «agriculture» du PE) Ils laissent augurer d'une coopération fructueuse entre les deux institutions de l'UE, Parlement et Conseil. Il reste qu'il y a encore plus difficile pour M. Hogan que l'épreuve de l'audition devant le Parlement européen: l'épreuve pure et dure des faits, lesquels s'annoncent plutôt tumultueux étant donné le contexte des événements mondiaux actuels...

Le Commissaire à l'agriculture sortant, Dacian Ciolos, défend la Pac «2014-2020»

Séance d'adieux du Commissaire à l'agriculture «sortant», Dacian Ciolos, devant les parlementaires européens de la commission «agriculture» lundi soir (06.10). Commission et Parlement ont en effet collaboré étroitement pour aboutir à la réforme de la Pac «2014-2020» décidée officiellement par les Ministres en juin 2013 à Luxembourg. Jamais auparavant, à vrai dire, le Parlement européen n'avait été impliqué d'aussi près dans le processus de réforme de la Pac.

Richard Cydzik

Dacian Ciolos (à gauche) lors du Conseil agricole extraordinaire sur l'embargo russe le 5 septembre, aux côtés du Ministre italien et président du Conseil

Beaucoup d'émotion dans la voix du Commissaire sortant comme dans celle des europarlementaires pour cette séance d'adieux. Ciolos rappelait que lors de son entrée en fonction en 2009, divers défis devaient être relevés en vue de mettre au point la politique agricole du futur. Un défi institutionnel: pour la première fois, il allait falloir travailler selon le processus de codécision entre le Conseil (càd les Etats membres) et le Parlement. Alors qu'auparavant, les réformes résultaient de négociations, voire d'arrangements, entre la Commission et le Conseil.

Un deuxième défi essentiel était qu'il convenait de donner une nouvelle légitimité à la Pac. Pour que celle-ci continue à bénéficier du budget considérable qui est le sien (grosso modo 45 milliards d'euros sur 110) au sein de l'UE, il était difficile de continuer à travailler exclusivement à l'intérieur du secteur, en ignorant le reste de la population.

Une vaste consultation publique a été organisée: c'est en fonction de ses résultats qu'ont été définies les grandes lignes de la nouvelle politique agricole européenne.

Parmi ces grandes lignes, le fait que l'agriculture européenne doit être compétitive «aussi bien sur le plan économique qu'écologique». On relevait aussi que si les principes et les instruments devaient relever d'une seule Pac, la mise en œuvre devait tenir compte de la multiplicité et de la diversité des agricultures et des zones rurales dans les 27 puis 28 Etats membres de l'Union.

La Pac devait aussi être équitable: ce qui impliquait la fin du régime dit des «références historiques» (2000-2002) qui n'avait plus lieu d'être étant donné la nouvelle configuration de l'agriculture de l'Union après l'élargissement.

Ciolos mit aussi en avant le fait que la Pac a introduit un concept stratégique nouveau: l'agriculture européenne est également un fournisseur majeur de «biens publics»: non seulement en termes de volume et qualité des matières premières, mais aussi de services environnementaux, d'esthétique paysagère, d'emplois aussi...

Au plan économique, le Commissaire sortant a souligné la mise en place d'un véritable filet de sécurité, plus réactif, en cas de crise sur un marché, quelle que soit son origine: sanitaire, économique, politique... Il compare les réactions à la crise laitière de 2009 à celles – extrêmement rapides, voire immédiates – qui ont suivi la décision de la Russie d'imposer un embargo sur nombre d'importations agroalimentaires en provenance de l'UE. Une réserve de crise ainsi que le recours à une clause d'urgence ont été prévus en cas de crise sur le marché, il incombera à la future Commission et au Commissaire Hogan de bien examiner toutes les possibilités ouvertes par cette clause d'urgence. Ceci dit, indique encore Dacian Ciolos, l'agriculteur devra toujours décider lui-même de ce qu'il compte mettre sur le marché, il faut tenir compte de cet aspect dans la politique...

Un aspect promotionnel important est désormais prévu pour les produits agricoles, que ce soit à travers les circuits courts ou l'exportation. Un important budget recherche a été prévu à cette fin: un place pour l'agriculture au sein de la politique générale de recherche de l'UE, et une place pour la recherche au sein de la Pac.

Le Commissaire sortant admet qu'un important travail reste à effectuer pour ce qui concerne l'équilibre à l'intérieur de la chaîne alimentaire: ce sera un important défi pour les 5 prochaines années.

Interrogé sur la complexité induite par la réforme, en particulier l'introduction du «verdissement» dans la Pac, M. Ciolos s'est dit conscient que des améliorations devront certainement être apportées après un an d'application du système, il espère néanmoins qu'il ne sera pas porté atteinte à la notion-même de verdissement... (ce qui pourrait être le vœu de certains lobbies «productivistes»).

Il a insisté sur le fait que la réforme de la Pac «2014-2020» n'est pas «sa réforme», mais bien la réforme commune issue du travail de la Commission, du Parlement, du Conseil. «Il suffit de comparer pour cela mon texte initial avec le texte final qui a été décidé».

Enfin, Ciolos s'est dit convaincu que loin de s'être marginalisée, l'agriculture européenne va faire figure de pionnière avec la nouvelle Pac. «N'en doutez pas, les principes conjugués de compétitivité et de durabilité sont profondément ceux de demain. Ils figureront en tête des préoccupations du monde entier dans les années à venir».

Echéancier

10 octobre
Versements anticipés

Date limite pour le troisième versement prévu dans le système des versements anticipés d'impôts.

Fonds de Santé: les cotisations 2014 arrivent

Que vous soyez détenteurs de bovins, de porcs, de volailles ou de petits ruminants, dans les semaines qui viennent, vous allez recevoir votre facture pour les cotisations dues au Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et des produits animaux pour l'année 2014.

Marie Laurence Semaille

Le service Politique Sanitaire Animaux et Végétaux du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement va prochainement percevoir les cotisations dues au Fonds budgétaire pour la santé et la qualité des animaux et des produits animaux pour l'année 2014.

Pour l'envoi des factures, le SPF prévoit les dates suivantes:

- Secteur «Porcs»: le 24 octobre 2014
- Secteur «Petits ruminants»: le 12 novembre 2014
- Secteurs «Volailles» et «Bovins»: le 24 novembre 2014.

Pour le secteur «Porcs», les cotisations sont, comme les années antérieures, calculées sur base du nombre d'emplacements pour porcs, communiqué sur l'attestation sanitaire et le caractère ouvert ou fermé de l'exploitation. Pour calculer correctement les cotisations, les données de l'attestation sanitaire seront comparées avec les données d'entrées et de sorties des porcs rapportées dans Sanitrace.

Le calcul de la cotisation pour le secteur «Petits ruminants» est basé sur la composition du troupeau telle qu'elle a été renseignée lors de l'inventaire du 15décembre 2013.

Les cotisations obligatoires pour le secteur «Volailles» restent identiques.

Les cotisations pour le secteur «Bovins» sont calculées en fonction:

- des risques sanitaires liés à l'exploitation (exploitation d'élevage ou d'engraissement de veaux);
- du nombre et de l'âge des animaux nés, détenus ou ajoutés dans le troupeau pendant la période de référence.

Les factures seront calculées sur base des données enregistrées dans Sanitrace pour la période de référence qui va du 01/09/2013 au 31/08/2014.

Si vous avez des questions sur les cotisations obligatoires, vous pouvez contacter le SPF via le numéro de téléphone figurant au verso de la facture.

Les fonds de santé: c'est quoi? Petit rappel

- Les fonds sont alimentés par les cotisations obligatoires des secteurs.
- Ils sont gérés de manière indépendante au travers d'un conseil du fonds composés de représentants de tous les secteurs de production.
- Ces moyens sont utilisés à 100 % au profit des éleveurs.
- La mission première des fonds est d'indemniser les producteurs touchés par des maladies à déclaration obligatoire et à qui on impose un abattage total ou partiel du cheptel.
- Par extension, les fonds interviennent aussi dans le cas de destruction des productions contaminées.
- Dans tous les secteurs, les fonds financent également des plans de lutte contre diverses maladies animales.
- Les fonds indemnisent donc les producteurs dans des cas bien définis, ils ne fonctionnent en aucun cas comme une assurance.
- Quand c'est possible au niveau européen, les fonds introduisent systématiquement des demandes de cofinancement (lutte contre les salmonelles, vaccination contre la fièvre catarrhale...).
- Les fonds apparaissent dans le budget de l'Etat: cela présente un certain nombre d'avantages (notamment pour avoir accès à des interventions européennes) mais il est essentiel que cela n'entrave pas leur fonctionnement.

BVD: le fonds sanitaire bovin va déjà intervenir!

Bien que le programme de lutte contre la BVD n'entrera officiellement en application qu'au 1er janvier 2015, la FWA, de concert avec l'ensemble de l'Agrofront a œuvré afin que des moyens financiers conséquents soient débloqués de manière anticipative pour aider les détenteurs de bovins.

Le SPF Santé publique communique que si le programme de lutte contre la diarrhée virale bovine (BVD) n'entre légalement en application que le 1er janvier 2015, les éleveurs de bétail peuvent cependant obtenir dès à présent des compensations pour les actions obligatoires dans ce cadre. Cette aide financière octroyée par le Fonds sanitaire Bovins a pour objectif d'assurer un bon démarrage du programme.

Une intervention financière est accordée pour:

- l'envoi des échantillons de tissu d'oreille vers un laboratoire agréé pour le dépistage de la BVD;
- la visite du vétérinaire d'exploitation lorsqu'un veau IPI est identifié parmi les nouveau-nés. La compensation couvre également le coût du prélèvement d'échantillon sur la mère et l'analyse de celui-ci. Le programme de lutte stipule en effet que la mère d'un veau IPI doit faire l'objet d'un examen pour établir si elle est porteuse de la BVD;
- l'euthanasie, si au moment du prélèvement d'échantillon sur la mère, on décide de faire euthanasier le veau IPI par le vétérinaire d'exploitation.

L'intervention financière pour les frais d'envoi est déjà en vigueur depuis le 1er septembre 2014 et celle pour la prestation du vétérinaire d'exploitation depuis ce 1er octobre.

Vous trouverez davantage d'informations sur site internet du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement (www.sante.belgique.be).

Pour les modalités pratiques de cette intervention financière, il y a lieu de s'adresser à l'Arsia pour la Région wallonne.

AMICALE DES RETRAITÉS DE LA FWA

Pays de Herve
Vendredi 17 octobre

A 14h, assemblée générale avec dîner et suivie du cabaret au Cercle paroissial, rue Hubert Denis 24 à Montzen.

Programme: 10h30: accueil et apéritif offert par l'Amicale; 11h15, assemblée; 12h, dîner 4 services; 14h: 1ère partie du cabaret, suivie du goûter offert par Marie-France, ensuite reprise du cabaret; 16h30: tirage tombola.

Inscription impérative au dîner au 087/301.326 ou 0496/742.306. Les places étant limitées, il sera tenu compte du jour de l'inscription. Paf: 37 euros sans boissons, le versement faisant foi au BE30 1030 1586 3511 avec mention «Victor Taeter, dîner».

Namur
Vendredi 17 au samedi 18 octobre

Annulation du voyage à Paris: pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous sommes contraints d'annuler le voyage. Nous en sommes désolés. Les personnes qui ont déjà payé leur participation seront remboursées rapidement.

Brabant Wallon
Vendredi 17 octobre

A 13h30, goûter aux tartes et jeux de cartes au hall Manifagri à Wavre.

INVITATION

ASSEMBLEE GENERALE
AMICALE DES RETRAITES DE LA FWA

JEUDI **6 NOVEMBRE** 2014 dès 13h30'

dans les locaux FWA, 47 chaussée de Namur à GEMBLOUX

A l'ordre du jour:
Accueil
Rapports financiers
Bilan 2014 et perspectives 2015: présentation des activités provinciales et régionales
Divers
Conférence sur les droits de succession par Maître Beguin
Goûter annuel

A l'occasion de cette «ASSEMBLEE GENERALE ARFWA» notre conférencier sera: Maître ETIENNE BEGUIN, Notaire et Professeur à l'Université Catholique de Louvain qui a accepté de nous parler d'un sujet d'actualité: les nouvelles législations sur les Droits de succession, la gratuité entre époux...

Nous partagerons, ensuite, le verre de l'amitié et participerons au goûter festif pour lequel une petite participation de 5 euros par personne vous sera demandée.

Afin de faciliter la bonne organisation de cette assemblée,
merci de vous inscrire pour le jeudi 30 octobre au plus tard, auprès de:

Germaine JANSSENS,
2ième Vice-Présidente au 071/713 642
Brigitte HUET Coordinatrice
ARFWA: 081/62 74 95
fax 081 60 04 46 ou par mail:
brigitte.huet@fwa.be

La Confrontation Européenne Holstein de retour en Belgique... en 2019!

Après près de vingt ans d'absence, le championnat européen Holstein va faire son retour en Belgique. Mais il faudra encore un peu patienter: c'est seulement en mars 2019 que le LEC de Libramont accueillera l'évènement.

Bernard Kersten

Si la Confédération européenne Holstein a été portée sur le fonds baptismaux dès 1966, il a cependant fallu attendre 1989 pour assister à la première manifestation d'élevage européenne: au salon de Paris, 6 pays ont présenté chacun 4 vaches! Et encore, il s'agissait alors d'une simple présentation, sans compétition. Mais le mouvement était né. Après Barcelone, Cremone et Utrecht, vous vous rappelez certainement que l' «European Holstein Championship» avait pris ses quartiers à Bruxelles, à l'occasion de l'édition 1996 d'Agribex. Ce sera de nouveau le cas en 1998, 2000 et 2004. Quant à l'édition 2002, elle fut annulée pour cause de fièvre aphteuse.

Et ce sont à nouveau les difficultés sanitaires qui vont placer la manifestation en veilleuse jusqu'en 2010 où elle fut à nouveau organisée à Crémone, en Italie.

Elle a depuis lors adopté un rythme triennal: en 2013, elle fut organisée en Suisse, à Fribourg, et en juin 2016, ce sera au tour de nos voisins français de Colmar d'accueillir la manifestation.

Mars 2019

Et en 2019? Ce sera de nouveau la Belgique! En effet, à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération Européenne Holstein et Red Holstein qui s'est récemment tenue en Espagne, l'Awé a défendu avec succès la candidature belge pour l'organisation de la confrontation européenne en 2019.

Parmi les éléments qui ont permis à nos compatriotes de convaincre la Fédération européenne, il ne fait nul doute que le professionnalisme avec lequel est organisé depuis vingt ans la Nuit de la Holstein aura pesé dans la balance. Mais l'Association Wallonne de l'Elevage, et plus particulièrement son Herd-Book Holstein, disposait également d'un autre atout de poids: le soutien inconditionnel de la Foire de Libramont. Il est d'ailleurs vraisemblable que sans l'infrastructure du LEC (Libramont Exhibition Center), la candidature belge n'aurait pas été retenue.

C'est donc en mars 2019 qu'aura lieu à Libramont la prochaine édition belge de la confrontation. La date précise n'est pas encore fixée, mais ce devrait être aux environs de la date habituellement retenue pour la Nuit de la Holstein dont on notera au passage qu'elle n'aura pas lieu en 2019.

Les organisateurs tablent sur la présence d'environ 250 animaux d'élites venant d'une vingtaine de nations et qui vont concourir devant pas moins de 15.000 visiteurs professionnels. En parallèle à ce concours aura lieu également le concours international de présentation réservé aux jeunes éleveurs.

C'est donc un nouveau défi que se sont lancés les organisateurs, à savoir la Foire de Libramont et l'Awé. Mais il s'agit aussi d'un défi pour les éleveurs belges à qui cette formidable vitrine offre une opportunité unique de mettre leur savoir-faire en valeur.

Libramont accueillera l'édition 2019 de la confrontation européenne Holstein

Un brin de causette, ça vous botte ?

Ce dimanche, 10 exploitations du Pays de Herve ouvriront leur porte pour y accueillir leurs voisins. Le but ? Leur faire découvrir les réalités du métier d'agriculteur et en discuter en toute convivialité.

Bernard Kersten

En l'espace de 30 ans, la surface agricole belge s'est érodée d'un peu moins de 5%. A en croire les chiffres avancés par les responsables de « Pays de Herve-Futur », dans le même temps ce serait plus de 20% de la surface agricole des 10 communes du Pays de Herve qui aurait été grignotés principalement par l'habitat, les zones industrielles et les infrastructures diverses. C'est dire à quel point la cohabitation peut devenir difficile dans une région historiquement vouée à l'agriculture, et plus spécialement à la production laitière, mais où aujourd'hui les agriculteurs doivent composer avec une population de plus en plus nombreuse mais surtout toujours plus éloignée des réalités du métier d'agriculteur.

L'an dernier, Pays de Herve-Futur, qui regroupe les 10 communes du Pays de Herve, a mené une vaste enquête sur la perception et le devenir de l'agriculture dans la région. Un des éléments qui est ressorti de cette enquête est sans nul doute le besoin d'améliorer les relations entre agriculteurs et citoyens. C'est en tout cas l'avis de pas moins de 78% des agriculteurs sondés tandis que pour les non-agriculteurs, ce pourcentage atteint 82%.

Première étape pour améliorer les relations : mieux se connaître. Mieux connaître les contraintes et les attentes de l'autre.

C'est dans cette optique qu'il a été décidé de mettre sur pied une journée conviviale devant permettre à chacun de rencontrer son voisin agriculteur. L'objectif est donc quelque peu différent de celui des Journées fermes ouvertes organisées en juin par l'Apaq-W. Dans le cas présent, il s'agit davantage d'une « fête de voisins ». Une ferme a été retenue dans chacune des dix communes et le public attendu, ce sont d'abord et avant tout les gens du village, les concitoyens.

Il s'agit donc d'une opération de proximité que les agriculteurs comptent mettre à profit pour expliquer les contraintes du métier, pour présenter les multiples facettes de leur activité. Mais aussi pour tenter de répondre aux questions que ne manquent pas de se poser nos concitoyens.

A raison d'une exploitation par commune, ce sont donc 10 fermes qui ouvriront leur portes mais bon nombre d'agriculteurs de chacune des communes concernées prennent également une part active à l'organisation.

Cette opération est programmée ce dimanche 12 octobre entre 11 et 17 heures. Le programme détaillé peut être consulté sur le site www.pays-dehervefutur.be

NÉCROLOGIE

Monsieur Joseph SCHEPERS,
époux de Léonie DEBERGH
Né à Libertange le 19 février 1924 et décédé
à Noduwez le 19 septembre 2014
Rue Pierre Renard 35 à 1350 Noduwez

***

La Fédération Wallonne de l'Agriculture ainsi que Plein Champ présentent leurs sincères condoléances aux familles

Aide européenne supplémentaire pour les fruits et légumes

Même si certains secteurs – les fruits en tête – éprouvent durement les effets de l'embargo russe, les conséquences de ce dernier n'ont pas encore leur pleine mesure à moyen terme. C'est ainsi que la Commission européenne annonce de nouvelles estimations (selon toute probabilité aggravant les précédentes) pour la mi-octobre. D'ores et déjà cependant, elle a annoncé un paquet d'aides supplémentaire de 165 millions d'euros en faveur du principal secteur touché, les fruits et légumes. Ce montant s'ajoute au volume déjà annoncé de 125 millions d'euros, mais dont la répartition n'a pas encore été décidée pour cause de demandes «déraisonnables» de la part de certains Etats membres.

En réaction à l'initiative de la Commission européenne d'introduire une aide supplémentaire d'une valeur de 165 millions d'euros pour soutenir les producteurs touchés par l'embargo russe sur les exportations agricoles de l'UE, le Copa (les organisations agricoles de l'UE) a déclaré qu'il s'agissait d'une avancée positive mais a regretté que les mesures aient été retardées inutilement.

Le Copa se félicite que la Commission ait annoncé un nouveau paquet de mesures plus ciblées et ayant pour but de réduire la pression sur le marché. Le secteur a été gravement atteint puisque 29% des exportations européennes de fruits et légumes prennent normalement la direction de la Russie. «Nous sommes cependant déçus que la Commission ait pris tant de temps pour introduire le nouveau paquet de mesures. Au cours de cette période, les prix ont continué à baisser et une telle situation aurait pu être évitée. Pour certains producteurs, ce sera désormais trop tard. C'est pourquoi nous invitons la Commission à appliquer ces mesures de manière rétroactive. Il faut également pouvoir recourir à l'article 222 pour aider les organisations de producteurs. Nous avons besoin d'un soutien de la part de la Commission pour trouver de nouveaux débouchés de marché, renforcer la promotion des exportations et lever les obstacles inutiles au commerce. Ceci est primordial».

Le nouveau régime accorde une aide pour retirer du marché des volumes excédentaires de fruits et légumes et s'ajoute au programme d'une valeur de 125 millions d'euros en faveur des fruits et légumes qui a été annoncé le 18 août mais suspendu le 10 septembre. Le nouveau plan concerne aussi pour la première fois les oranges, les mandarines et les clémentines, de même que les pommes et les poires. D'autres légumes sont visés tels que les carottes, les concombres, les poivrons, les tomates, ainsi que d'autres fruits comme les kiwis, les prunes et les raisins de table.

Le Copa d'ajouter «En janvier prochain, des mesures beaucoup plus énergiques s'imposeront pour tous les fruits et légumes afin d'éviter un écroulement général du marché puisque la saison sera à son apogée et que les volumes de production seront bien plus importants».

«En outre, le secteur européen de la viande porcine souffre déjà depuis plusieurs mois du fait de l'interdiction et des mesures sont nécessaires pour améliorer la situation, en mettant par exemple en place des campagnes de promotion pour la viande porcine» ajoute l'organisation agricole européenne dont fait partie la FWA.

En conclusion, le Copa déplore que la Commission européenne ait décidé de suspendre fin septembre le régime temporaire d'aide au stockage privé pour le fromage, indiquant que cette aide devrait rester possible au moins pour les pays durement touchés par l'embargo. Le régime reste ouvert pour le lait écrémé en poudre et le beurre.

Le communiqué de Ciolos

Annonçant l'aide supplémentaire,le 29 septembre, Dacian Ciolos, commissaire chargé de l'agriculture, a affirmé: «Je me réjouis que la Commission soit parvenue à mobiliser 165 millions d'euros supplémentaires afin de soulager la pression commerciale pesant sur les cultivateurs de fruits et légumes à la suite de l'embargo russe. Ce programme sera davantage ciblé que le dispositif initial, même s'il offre toujours une certaine souplesse dans les quatre groupes de produits. Ces mesures de soutien du marché apporteront une aide à court terme.»

Comme dans le programme précédent, ce régime prévoit une aide de l'UE pour les retraits du marché à des fins de distribution gratuite (financée par l'UE à 100%), ou pour des retraits à des fins non alimentaires (par exemple, le compostage), pour lequel le taux d'intervention de l'UE est plus faible. De même, la récolte en vert ou la non-récolte sont également des solutions possibles, pour un niveau d'aide encore légèrement inférieur. Comme précédemment, les mesures seront également accessibles aux producteurs qui n'appartiennent pas à des organisations de producteurs mais le niveau du financement de l'Union européenne est plus élevé pour les membres de ces associations (75% du montant prévu pour les membres, 50% pour les autres), le fonds opérationnel des organisations de producteurs pouvant éventuellement accorder un complément (25%).

Le nouveau programme, qui sera d'application jusqu'à la fin de l'année, comprend une annexe précisant des volumes ventilés en 4 catégories de produits pour les 13 pays qui, en moyenne, de 2011 à 2013, ont exporté la majeure partie de leurs fruits et légumes vers la Russie au cours de la période de septembre à décembre (septembre à mars pour certains fruits).

Les quatre groupes de produits sont les suivants: pommes et poires (total de 181800 T); agrumes: oranges, mandarines et clémentines (total de 96090 T); autres légumes: carottes, concombres, piments doux ou poivrons et tomates (48300 T); autres fruits: kiwis, prunes et raisins de table (total de 76895 T). Un certain nombre de produits visés par les mesures précédentes — choux, choux-fleurs, choux-fleurs brocolis, champignons et fruits rouges — ne sont plus concernés.

Outre ces volumes spécifiques, les 28 États membres disposeront chacun d'une réserve supplémentaire de 3000 tonnes pour le retrait des produits énumérés dans ce programme, ainsi que des choux-fleurs, des choux et des champignons, les États membres étant libres d'accorder la priorité à certains produits.

En réponse à l'embargo russe, le 7 août, sur l'importation de certains produits agricoles de l'UE (et des États-Unis, du Canada, de l'Australie et de la Norvège), la Commission européenne a pris des mesures de soutien du marché pour les pêches et les nectarines (33 millions d'euros), les fruits et légumes périssables (125 millions d'euros) et a accordé une aide au stockage privé pour le beurre, le lait écrémé en poudre et les fromages, ainsi qu'un montant supplémentaire de 30 millions d'euros pour des programmes de promotion.

La mesure prise est un nouveau règlement délégué établi par la Commission de sa propre autorité, sans que l'approbation préalable par les États membres ou le Parlement européen ne soit nécessaire. Toutefois, la Commission a consulté les experts des États membres à propos de certaines modalités lors de la rédaction du texte.

Campagne APL: soyez là!

La troisième version du Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA) est d'application depuis le 15 juin. Si les modalités de contrôle n'ont pas été modifiées, à la veille de la campagne, un rappel de la procédure est le bienvenu en cas de sélection.

NITRAWAL

Cette année, un peu plus de 600 agriculteurs sont sélectionnés dans le cadre de la campagne officielle de suivi de l'Azote Potentiellement Lessivable (APL). Vous êtes concernés? Voici quelques éléments auxquels il est important de prêter attention.

Comment suis-je averti?

Le Département Environnement et Eau de la DGARNE vous avertit par courrier de votre sélection au contrôle APL. Il contacte également le laboratoire qui échantillonnera vos parcelles. Ce laboratoire prendra directement contact avec vous afin de vous informer du jour de l'échantillonnage. Vous devez être averti au minimum sept jours ouvrables avant la date de l'échantillonnage. Lors de ce premier contact, il est impératif de signaler si l'une des parcelles semble ne pas pouvoir être échantillonnée. Il est en effet envisageable de faire appel à une parcelle de remplacement lorsque le prélèvement de sol s'avère difficile ou dénué de sens. De plus, s'il s'avère que, dans les parcelles sélectionnées, il devait y avoir une ou des parcelles de betteraves arrachées avant le 15 octobre, la(les) parcelle(s) de remplacement peut(peuvent) également être utilisée(s). En effet, la minéralisation accrue du sol faisant suite au travail d'arrachage et les feuilles de betteraves sont susceptibles d'enrichir le sol en azote.

Comment l'échantillonnage se déroule-t-il?

Des prélèvements de sol sont réalisés sur trois parcelles de l'exploitation afin de déterminer la quantité d'azote nitrique contenue dans le sol à l'automne et susceptible d'être entraînée hors de la zone racinaire durant l'hiver, et in fine dans les nappes d'eau souterraines.

L'échantillonnage couvre l'entièreté de la parcelle tout en évitant les fourrières, les zones de stockage de fertilisants, d'abreuvement... Les prélèvements sont effectués de manière à être représentatif de la parcelle, des types de sols qui la constituent par exemple. Pour les cultures, 15 carottes de terres sur 90 cm de profondeur sont prélevées; pour les prairies, 30 carottes sont prélevées sur une profondeur de 30 cm. Ces échantillons seront conservés au frais en prévision de l'analyse.

Votre présence lors du prélèvement

Vous ne pouvez empêcher l'échantillonnage des parcelles, sous peine de non-conformité de votre exploitation. Votre présence ou votre signature n'est, de plus, pas indispensable à la validité du procès-verbal de prélèvement.

Cependant, il est important que vous soyez présent lorsque le préleveur réalise l'échantillonnage. Vous pourrez ainsi indiquer les limites de la parcelle, les zones d'abreuvement, d'affouragement, de stockage ou toute autre portion de surface traitée de manière différente du reste de la parcelle. Si l'une des parcelles sélectionnées est drainée, pour éviter tout dégât, vous devrez signaler l'emplacement des différents drains.

Si vous considérez que d'autres éléments doivent être ajoutés (une CIPAN qui a mal levé, suite à une inondation par exemple), une double culture ou le constat d'un dégât de gibier, demandez que ceux-ci soient mentionnés sur le procès-verbal.

Et après…

Vous recevrez les résultats dans les dix jours ouvrables suivants l'échantillonnage. Si les résultats contiennent certaines erreurs, mauvais classement de la culture par exemple, contactez le laboratoire afin de corriger l'information.

Si vous estimez que les résultats de vos parcelles ne correspondent pas à vos attentes, vous disposez de la possibilité de faire ré-échantillonner, à vos frais, une ou plusieurs parcelles en vue d'une analyse contradictoire par un laboratoire agréé de votre choix. Cette contre-analyse devra être faite dans les dix jours ouvrables qui suivent la réception des résultats et au plus tard le 20 décembre. Les résultats qui vous sont les plus favorables sont pris en compte par l'Administration. A cette étape de la procédure, il est malheureusement impossible de savoir si ces résultats sont conformes. La conformité d'une parcelle et d'une classe de culture est établie sur base de parcelles analysées dans différentes fermes, appelées 'fermes de référence', réparties sur la Wallonie. Sur ces parcelles, des analyses de sol sont effectuées à deux reprises: la 3ème semaine d'octobre et la dernière semaine de novembre afin de tenir compte de la minéralisation pendant cette période. La conformité ou non d'une parcelle n'est donc connue qu'à la fin de la campagne. La conformité ou non de vos trois parcelles ainsi que de votre exploitation vous sera communiquée pour le 28 février au plus tard.

Si vous vous interrogez de savoir s'il est éventuellement nécessaire de réaliser une analyse contradictoire, vous pouvez contacter avec Nitrawal. Les conseillers compareront vos résultats aux limites des années passées sans pour autant pouvoir vous assurer la future conformité de votre parcelle et de votre exploitation.

Il est vivement recommandé d'être présent lors de l'échantillonnage

Les 8 classes APL

Les classes sont les suivantes: betteraves, céréales non suivies d'une culture implantée en automne, céréales suivie d'une culture implantée en automne et chicorée, maïs, pommes de terre, colza, légumes, prairies pâturées ou fauchées.

Nitrawal à votre service

Pour toute question relative à ce sujet contacter l'un des Centres d'action de Nitrawal:

- Centre d'action Nord (Brabant wallon, Nord de la Province de Namur et Est du Hainaut): 081/62 73 13
- Centre d'action Est (Province de Liège): 085/84 58 57
- Centre d'action Sud (Province du Luxembourg, Province de Namur et botte du Hainaut): 071/68 55 53
- Centre d'action Ouest (Hainaut Occidental): 069/67 15 51

En outre, une fiche thématique aborde le contrôle APL. Elle est disponible sur www.nitrawal.be ou auprès de votre conseiller Nitrawal.

ACISEE: vous avez reçu un courrier!

Tout agriculteur wallon devra, pour le 1er janvier 2016, introduire auprès de l'administration une demande «d'Attestation de la Conformité des Infrastructures de Stockage des Effluents d'Elevage» (ACISEE).

NITRAWAL

Un courrier vous a été transmis ces derniers jours par l'administration (Département de l'environnement et de l'eau) vous demandant de leur transmettre une demande de visite via un formulaire spécifique (joint au courrier).

Afin que votre exploitation soit considérée «aux normes», il est impératif de renvoyer ce formulaire à la Direction extérieure dont dépend votre exploitation. A la réception de votre demande de visite, l'administration vous enverra un accusé de réception. Cet accusé présume de la conformité de votre exploitation en matière de stockage des effluents d'élevage. Ne tardez donc pas à le renvoyer!

Attention, certains ont, notamment dans le cadre d'un investissement ISA, déjà une attestation de conformité. Cependant, vu que les conditions d'octroi de cette nouvelle attestation sont différentes, il est tout de même nécessaire d'envoyer le formulaire de demande.

Vous n'êtes pas certains de la conformité de vos infrastructures? Vous souhaitez le passage d'un conseiller de Nitrawal pour vous aider dans vos démarches? Contactez dès maintenant votre centre d'actions Nitrawal.

Centre d'action Nord
(Brabant wallon, Nord de la Province de Namur et Est du Hainaut):
081/62 73 13

Centre d'action Est
(Province de Liège):
085/84 58 57

Centre d'action Sud
(Province du Luxembourg, Province de Namur et botte du Hainaut):
071/68 55 53

Centre d'action Ouest
(Hainaut Occidental):
069/67 15 51

La clef des Champs

Rendez-vous ce samedi 18/10 vers 14h05 sur La Une.

L'émission sera également rediffusée le jeudi 23/10 dans la boucle de nuit et le vendredi 24/10 vers 9h45.

Depuis 10 ans, le Week-End du Bois est un évènement important pour la filière forêt-bois. A cette occasion, La Clef des Champs fait la part belle aux métiers du bois et à nos forêts.

Partons d'abord à Stavelot pour une scierie où Philippe Soreil rencontre Guy Close qui - et cela devient rare - coupe encore à façon. David Hanrez nous explique comment fonctionne sa société coopérative Groupement de Gestion, qui a mis sur pied la commercialisation du bois en bord de route. Découvrez aussi Philippe Lourtie, un menuisier-artisan tourneur sur bois et Richard Lannoy, un «bucheron dans la ville» thème de son animation lors de ce week-end du bois.

Le CADCO un acteur du Centre pilote Céréales, Oléagineux et Protéagineux (CéPiCOP asbl)

asbl Cadco

Actualité - céréales du 07 octobre 2014 (C22)

LES PREMIERS ESCOURGEONS LÈVENT ET LES PUCERONS SONT BIEN PRÉSENTS

Réseau / Dates :
Barbençon, Bois-de-Lessines, Clermont, Corroy-le-château, Falaën, Jandrain, Lixhe, Milmort, Morville, Rhisnes, Temploux (11 champs) / 06 octobre 2014 ;

La colonisation de l'escourgeon par les pucerons a commencé de façon assez intense, alors que les jeunes emblavures lèvent à peine. Les niveaux d'infestation varient selon les champs, et surtout selon leurs dates de levée, entre 0 à 23 % de plantes.

Des pucerons (213 individus) ont été récoltés dans les repousses et dans les cultures dérobées de céréales. D'autres (90) viennent d'être récoltés dans les premiers escourgeons. Ces pucerons sont soumis à une analyse virologique qui précisera le niveau du risque. Les premiers résultats seront connus dans les prochaines heures.

Actuellement, il n'y a aucune urgence à intervenir, mais la situation mérite d'être surveillée attentivement. En effet, outre la colonisation par les pucerons qui démarre, il faut se rappeler que la jaunisse a profité du « non-hiver » 2013-14 pour se disperser en petites taches dans les céréales. Il est fort probable que la réserve de virus dans l'environnement, et en particulier dans le maïs, soit nettement plus élevée que ces trois dernières années à pareille époque.

Les éléments actuellement disponibles donnent à penser qu'une intervention insecticide sera nécessaire avant l'hiver dans tous les champs d'escourgeon (sauf éventuellement les plus tardifs qui auraient échappé à la colonisation par les pucerons). Les observations du CADCO visent désormais à déterminer le meilleur moment pour ce traitement. En effet, traiter avant la fin des vols de pucerons ne garantit pas que la rémanence du traitement couvre toute la période de colonisation ; un traitement précoce ouvre la porte à l'obligation de traiter une deuxième fois. Toutefois, si l'extension de l'épidémie est trop rapide, un traitement immédiat est nécessaire pour protéger la culture.

Le mauvais temps annoncé pour cette semaine sera défavorable aux vols de pucerons, et la situation n'évoluera guère. Un point sera fait dans l'avertissement du 14 octobre quant à l'utilité d'une intervention insecticide dans l'escourgeon avant la fin des vols.

Les observations des semaines à venir s'élargiront aux froments, les plus précoces pouvant, eux aussi, être touchés par la jaunisse nanisante.

Coordination scientifique : Groupe « ravageurs », M. De Proft
Coordonnateur du CADCO : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : http://cadcoasbl.be
Le prochain avis est prévu le mardi 14 octobre.

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Dir. de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg - GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB, de Réquasud asbl. Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO

Maïs: maturité et récolte progressent

Selon le communiqué du Cen,tre Pilote Maïs de la semaine 41, les conditions climatiques de la dernière semaine ont permis un progrès moyen des taux de matière sèche du maïs ensilage de l'ordre de 2 % dans les régions situées au sud du sillon Sambre-&-Meuse.

En régions limoneuses, les chantiers d'ensilage ont bien progressé la semaine passée et ont débuté par la récolte des variétés plus précoces. Parfois, des variétés plus tardives ont déjà pu être récoltées. Les ensilages de telles variétés se poursuivront surtout cette semaine puisqu'en moyenne, elles n'atteignent le stade optimal de récolte qu'actuellement dans ces régions.

Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, les régions de l'ouest accusent toujours un léger retard. Ailleurs, les maturités évoluent favorablement de sorte que le stade optimal de récolte est atteint dès cette semaine dans les meilleures situations du Condroz, de Famenne et de Région herbagère liégeoise (variétés et semis précoces, bonne exposition, ...).

En Condroz et Famenne ouest, ainsi que dans tous les sites situés au sud du sillon Sambre-et-Meuse et emblavés avec des variétés plus tardives, la situation est moins favorable et les récoltes sont à envisager dans une semaine à dix jours, soit aux environs du 15 octobre. En effet, certains de ces sites n'atteignent toujours pas le seuil critique des 30 % de MS qui garantit un stockage sans formation de jus d'écoulement. La prudence est donc de mise pour ces situations...

En Région jurassique, le stade de maturité optimal des variétés précoces est atteint presque partout et les variétés tardives l'atteindront sans aucun doute la semaine du 13 octobre.

En Ardenne, la situation des variétés ultra-précoces évolue bien de sorte que les meilleures situations pour ces variétés pourront bel et bien être récoltées dès la semaine du 13 octobre. Il faudra patienter certainement dix jours de plus pour les variétés précoces dont les meilleures situations se rapprochent seulement des 28 % de MS...

Situation des maturités du maïs ensilage§
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 41 du 06/10/2014 au 13/10/2014)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 06 au 13/10/2014	Du 07 au 14/10/13	Du 08 au 15/10/12	**Du 06 au 13/10/2014**	Du 07 au 14/10/13	Du 08 au 15/10/12
Condroz Ouest *(Biesme sous Thuin, Flavion, Gerpinnes, Gozée, Momignies, Yves-Gomezée)*	**De 28 à 31 %**	31 %	26,5 %	**De 26,5 à 29 %**	28 %	25 %
Condroz Centre *(Ciney, Courrière, Crupet, Dinant, Florée, Havelange)*	**De 30 à 33 %**	30 %	27,5 %	**De 28 à 30,5 %**	27,5 %	25,5 %
Condroz Est *(Clavier, Ellemelle, Neupré, Rotheux, Scry-Tinlot, Warzée)*	**De 30 à 33 %**	30 %	27 %	**De 29 à 32 %**	28 %	26 %
Famenne Ouest *(Chimay, Dourbes, Falmignoul, Franchimont, Neuville, Villers-le-Gambon)*	**De 28 à 30 %**	27,5 %	26 %	**De 26 à 27 %**	26,5 %	25 %
Famenne Centre *(Ambly, Barvaux, Gozin, Humain, Marloie, Montgauthier)*	**De 28,5 à 31 %**	28 %	27 %	**De 28 à 30 %**	27,5 %	25 %
Famenne Est *(Bomal, Durbuy, Herbet, Izier, My, Somme-Leuze)*	**De 29 à 32 %**	30,5 %	27 %	**De 27,5 à 30 %**	29 %	26 %
Région Herbagère Liégeoise *(Aubel, Herve, Louveigné, Plombières, Sprimont, Theux)*	**De 29 à 32 %**	30 %	27 %	**De 27 à 30,5 %**	27 %	26 %
Région Jurassique *(Autelbas*, Etalle*, Habay-La-Vieille*, Houdemont, Schockville, Sommethonne*) *=zone sablonneuse*	**De 30 à 33 %**	31 %	27 %	**De 29 zà 32 %**	27 %	26 %
	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			**Variétés plutôt précoces (FAO < 230)**		
Ardennes *(Basse-Bodeux, Chevron, Cul-des-Sarts, Glaireuse, Michamps, Offagne)*	**De 28 à 31 %**	NP	23,5 %	**De 26 à 28 %**	NP	22,5 %

John Deere renouvelle son ensileuse

Appelée à succéder à l'actuelle série 7080, la nouvelle série 8000 était attendue chez John Deere. Mais d'autres nouveautés viennent également renouveler l'offre du constructeur américain : tracteurs séries 6R et 9RT, pulvérisateur automoteur, presses à grosses balles ou encore moissonneuses-batteuses « made in Finland ».

Bernard Kersten

La nouvelle série 8000 compte 5 modèles dont les puissances s'échelonnent de 380 à 625 ch. Il n'est pas exclu que d'autres modèles viennent étoffer la gamme à l'avenir

Même avec l'arrivée de Fendt avec sa Katana, les constructeurs actifs dans le créneau des ensileuses automotrices se comptent sur les doigts d'une main. Du côté de chez John Deere, bien que rajeunie à deux reprises depuis son lancement en 2003, la série 7000, devenue entre-temps 7050 puis 7080, commençait à subir les outrages du temps et la rumeur enflait quant à son proche renouvellement.

Cette fois ça y est : la nouvelle série 8000 est lancée. Cinq modèles sont annoncés, depuis la 8100, entraînée par un moteur JD de 9 litres développant 380 ch jusqu'à la 8600, avec son moteur John Deere 13,5 litres de 625 ch.

Quoi ? Pas plus ? Alors que tous les concurrents proposent aujourd'hui des puissances allant jusqu'à 825-885 ch ? Sans parler de Krone avec sa BigX 1100 et ses 1076 chevaux ! Et alors que John Deere lui-même dispose avec sa 7980 d'une machine affichant 812 ch ?

Chez John Deere, on reste assez évasif à ce propos en rappelant notamment que l'essentiel du marché concerne des machines d'une puissance de 500 à 600 ch et que la demande pour des machines développant plus de 800 ch reste marginale. Toutefois, on précise également qu'à l'occasion du développement de la nouvelle série (qui a pris pas moins de 12 ans), tous les composants ont été testés et validés à... 1.500 ch. De là à penser que d'autres modèles plus puissants pourraient bientôt venir compléter la gamme, il n'y a évidemment qu'un pas.

Les moissonneuses-batteuses W330 et W440 sont destinées aux céréaliers à la recherche d'une machine abordable pour assurer eux-même la récolte

Une nouvelle génération

Extérieurement, le carrossage de la nouvelle 8000, en taille de guêpe, n'est pas sans rappeler les machines concurrentes. Le constructeur a cependant été attentif à ce que la vision latérale et arrière depuis le poste de conduite reste la meilleure possible. C'est notamment dans cette optique que le moteur continue d'être placé longitudinalement.

A propos des moteurs, outre qu'ils répondent évidemment aux normes phase IV, on signalera que le ventilateur a été placé en amont, ce qui permet placer maintenant le moteur totalement au-delà de l'essieu arrière. Ce positionnement permet de limiter le lestage. Couplé à un allègement des organes frontaux, on aboutit à une réduction de poids de l'ordre de 800 kg. Avec l'adoption de pneus de grand diamètre (2,05m), la capacité de travailler en conditions difficiles s'en trouve forcément améliorée.

La cinématique du flux de récolte a été revue et le nouveau rotor est disponible en plusieurs configurations, de 40 à 64 couteaux.

Selon John Deere, la réduction de poids, la cinématique revue, le système de gestion du moteur mais aussi l'adoption d'un carter sec pour le boîtier principal de transmission concourent à réduction significative de la consommation.

John Deere a également totalement repensé l'éclateur de grain qui peut en en outre être maintenant non seulement être rapidement escamoté mais aussi être totalement déposé en l'espace de cinq minutes. Le passage de la configuration maïs à la configuration herbe ou vice-versa ne prend se fait donc très rapidement.

Sampo aux couleurs John Deere

Il y a une bonne dizaine années déjà, John Deere a transféré au Brésil sa production de moissonneuses-batteuses d'entrée de gamme jadis produites à Zweibrucken. Différentes raisons –dont des problèmes de normes environnementales- ont cependant amené le constructeur à mettre un terme à l'importation, en Europe, de ces machines, en l'occurrence les 1450 et 1550 CWS.

Il existe toutefois une demande pour des machines simples et abordables, notamment de la part d'agriculteurs souhaitant assurer eux-mêmes la récolte de leurs céréales. Pour répondre à cette demande, John Deere a fait le choix de s'adresser à Sampo, un constructeur finlandais de moissonneuses-batteuses peu connu chez nous. La W440, un modèle à 6 secoueurs, a déjà été commercialisé dans certains pays cette année. Pour la prochaine campagne, un modèle à 5 secoueurs vient compléter l'offre: la W330. Attention toutefois, la largeur des secoueurs chez Sampo est plus étroite que chez la plupart des constructeurs: avec ses 1330 mm, la largeur du batteur de la 6 secoueurs correspond davantage au gabarit d'une machine à 5 secoueurs dans la concurrence.

Aussi bien la W330 que la W440 sont disponibles avec un pré-batteur qui n'est pas sans rappeler l'APS de Claas.

Phase IV pour la forte puissance

Normes anti-pollution obligent, les tracteurs les plus puissants de la série 6R se voient dotés d'un nouveau moteur répondant aux normes « Phase 4 / Tier 4 final ». Et ici, plus question de se passer d'Ad-blue, un argument que John Deere aura maintenu aussi longtemps que possible. Notons au passage que les tracteurs concernés gagnent 5 ch au passage et leur dénomination est adaptée en conséquence : le 6170R, 6190R et 6210R cèdent le relais aux 6175R, 6195R et 6215R. A noter que la surpuissance générée lors du transport ou lors du travail à la prise de force atteint maintenant 40 ch, soit 10 de plus qu'auparavant. Ainsi, la puissance maximale du 6215R atteint maintenant 255 ch contre 240 pour son prédécesseur.

Ajoutons encore que l'intervalle entre vidanges a été porté à 750 heures contre 500 précédemment.

Quant aux puissants 9R (articulé) et 9RT (à chenilles), ils ne concernent guère le marché belge. On signalera cependant qu'eux aussi se voient dotés de nouveaux moteurs : un 13,5 L John Deere pour les 9470R et 9520R et un Cummins de 15 L pour le 9570R (570 ch). A noter également la sortie annoncée d'un modèle articulé à chenilles, selon le même principe qu'un Case-Ih Quadtrac.

Nouvelles presses carrées

Bien présent dans le créneau des presses à balles rondes, John Deere était par contre jusqu'il y à peu absent de celui des presses à grandes balles parallélépipédiques. Il y a quelques années, il y ut bien une tentative de collaboration avec Krone mais celle-ci n'a pas duré. Cette fois c'est vers Kuhn que John Deere s'est tourné mais l'accord signé en 2011 va bien au-delà de la simple fourniture d'un produit fini aux couleurs de la marque. A terme, les produits sont même appelés à se différencier de plus en plus.

Dans l'immédiat, John Deere introduit deux nouveaux modèles : L1533 et L1534, succédant aux L1433 et L1434 avec lesquels on n'a guère eu le temps de se familiariser. Le premier réalise des balles de 90 x 80 et le second de 90 x 120.

Pulvé automoteur

Avec sa cuve de 4.000 L, ses rampes de 24 à 36m ou sa suspension sur les 4 roues autorisant des vitesses de travail jusqu'à 20 km/h, le pulvérisateur automoteur R4040i reprend pas mal de solution éprouvée sur le 5430i à qui il succèdera dès 2015. Il s'en distingue notamment par son design, en phase avec les nouvelles séries de tracteurs mais aussi par son moteur. Il s'agit en l'occurrence d'un John Deere Powertech de 6,8 L, d'une puissance nominale de 240 ch, répondant aux normes d'émission phase IV.

Leader absolu du marché américain des pulvérisateurs, c'est en 2007 que John Deere s'est attaqué au créneau très concurrencé du pulvérisateur automoteur en Europe. Bien que produit et développé en Europe (à Horst, aux Pays-Bas) pour répondre aux attentes spécifiques des utilisateurs européens, le pulvérisateur automoteur de John Deere peut difficilement renier sa filiation avec son frère made in US. Cela n'a cependant pas empêché le constructeur de grappiller quelques parts de marché en commercialisant plusieurs centaines d'unités en Europe.

Les presses de la série 1500 sont proposées avec 2 sections de canal : 90x80 et 90x120

F.J.A Fédération des Jeunes Agriculteurs

l'écho des Jeunes

N° 146
9 octobre 2014

Journal officiel de la Fédération des Jeunes Agriculteurs

Fédération des Jeunes Agriculteurs - Chaussée de Namur, 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - Fax 081/60.05.27 - E-mail: fja@fwa.be - Site: www.fja.be

Edito

Bonjour à toutes et à tous

Guillaume Van Binst

A l'heure où la DGO3 entame une tournée de séances d'information autour des dispositions que la Wallonie compte prendre dès 2015 pour organiser le paiement des aides découplées dans le cadre de la nouvelle PAC, beaucoup d'incertitudes planent toujours au-dessus des agriculteurs et particulièrement des jeunes agriculteurs. D'autant plus que cette réforme qui aura un impact négatif pour bon nombre de trésoreries est conjuguée à une conjoncture actuelle très défavorable au niveau des prix pour tous les secteurs.

En ce qui concerne le pilier 1, quelques dossiers doivent encore aboutir au niveau de la Région wallonne. Pensons notamment à la définition de l'agriculteur actif. Un autre dossier très important pour les jeunes concerne les aides couplées. Rappelons qu'une proposition a été soumise à la Commission européenne qui doit se prononcer dans les prochaines semaines, soit en l'acceptant, soit en demandant à la Région wallonne de revoir sa copie sur certains points du dossier.

Au niveau du pilier 2, les dossiers sont encore loin d'être bouclés. Plusieurs thématiques préoccupent particulièrement les jeunes agriculteurs et la FJA. Tout d'abord, au niveau des aides à l'installation et à l'investissement mais aussi au niveau de la formation professionnelle agricole.

Nous sommes toujours dans l'attente de nouvelles concertations. Si pour les aides à l'installation, un régime transitoire est toujours d'application, la situation est plus préoccupante pour la formation. En effet, nous sommes toujours dans l'expectative depuis la lettre reçue de l'administration en charge de la formation professionnelle signifiant qu'elle n'était pas en mesure d'agréer de nouvelles formations. Cette situation est particulièrement problématique pour les personnes qui ont un projet d'installation et qui doivent passer par les cours A et B. Dans un contexte où l'installation des jeunes agriculteurs est particulièrement problématique, la FJA ne peut se résoudre à constater qu'une installation ne puisse avoir lieu faute de formation adéquate. C'est pourquoi, la FJA proposera comme à son habitude plusieurs formations de type A et B en attendant qu'une solution soit le plus rapidement trouvée. Nous réitérons une nouvelle notre disponibilité à participer à une concertation constructive.

Sommet international des jeunes agriculteurs : manifeste pour l'agriculture familiale

Dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale, les Jeunes Agriculteurs français (JA) et l'Agri-agence Agriculteurs français et développement international (Afdi) ont invité, le 4 septembre dernier, une soixantaine de représentants d'organisations de jeunes agriculteurs provenant des 5 continents afin d'échanger et de débattre sur l'avenir et le rôle des agricultures familiales partout dans le monde. La FJA s'est associée à cet événement qui s'est clôturé par la signature d'un manifeste dont nous faisons écho dans cet article.

Olivier Plunus

Les représentants des JA des 5 continents

Après le discours d'introduction de Monsieur Alain Juppé, maire de Bordeaux, la journée s'est articulée autour de 3 tables rondes alternant interventions introductives de spécialistes et mini-débats entre jeunes agriculteurs. Au programme, passage en revue des différents chapitres du manifeste qui sera adopté en fin de journée en présence de Stéphane Le Foll, ministre français de l'Agriculture.

Importance et pluralité des agricultures familiales

A l'échelle mondiale l'agriculture familiale occupe 2,6 milliards de personnes, soit 40 % de la population active, ce qui en fait le premier employeur de la planète. Derrière ce modèle universel dominant, le premier orateur de la journée, Monsieur Jean-Michel Sourisseau, chercheur au CIRAD (recherche agronomique pour le développement, France) avertit toutefois que les métiers et les réalités sont multiples. En effet, sur les 500 millions d'exploitations agricoles familiales, 95 % cultivent moins de 5 ha et seules 2 % sont motorisées; A travers le monde, c'est très majoritairement dans les pays en développement que se concentre cette forme d'organisation de l'agriculture. Mais au-delà des fortes différences « internes » à la famille des agricultures familiales, celles-ci ont toutes un point commun : celui du lien qui unit la famille et l'unité de production : c'est la famille qui prend les décisions et qui fournit l'essentiel des facteurs de production, notamment le travail. A noter que les JA français, dans leur récent rapport d'orientation adopté en juin dernier, préfèreront le terme d'agriculture « de type familial » pour englober notamment les agriculteurs familiaux qui font appel à de la main d'œuvre extérieure salariée.

Les agricultures familiales en quête de reconnaissance et de représentativité

Une fois définie l'agriculture familiale, et malgré les nuances et la multiplicité des formes qu'elle peut prendre, les jeunes agriculteurs réunis à Bordeaux ont identifié une première revendication commune qui concerne la reconnaissance juridique du métier. Que ce soit au niveau des législations nationales, ou au niveau de L'Organisation Internationale du Travail (OIT), la reconnaissance du statut d'agriculteur est un élément fondamental sur lequel les agriculteurs peuvent s'appuyer non seulement pour la définition des politiques agricoles à mener mais aussi pour lutter contre les menaces ou les atteintes à leur profession.

Une autre demande d'ordre juridique revendiquée par les jeunes agriculteurs concerne le droit d'organisation et de négociation collective des agriculteurs pour peser davantage face à l'aval. Prévue par l'une des conventions de l'OIT, cette disposition, qui semble relever du bon sens, n'est pourtant pas nécessairement appliquée ou mise en œuvre dans de nombreuses régions du monde.

Autre intérêt partagé remis en avant dans ce manifeste : celui d'être représenté dans les instances internationales qui traitent des questions agricoles. Les jeunes agriculteurs demandent notamment à être davantage intégrés au sein du Comité Sécurité Alimentaire (CSA) de la FAO qui est l'un des lieux importants de réflexions et de décisions où se réunissent les gouvernements, les institutions internationales et, depuis peu, les représentants des organisations agricoles. Par ailleurs, et face à la menaçante multiplication des accords commerciaux bilatéraux, les jeunes agriculteurs demandent également à ce qu'une réflexion internationale soit initiée au sein de l'OMC sur des modèles d'échanges basés sur la complémentarité des grands ensembles régionaux au service de la sécurité alimentaire plutôt que sur la compétition et la concurrence entre agricultures familiales aux réalités bien différentes. Monsieur Sourisseau souligna à ce propos que la vision selon laquelle le développement de l'agriculture du Sud devait passer, à tout prix, par une connexion renforcée avec les marchés internationaux s'écartait totalement du bon sens. Pour répondre aux objectifs de sécurité alimentaire, ces Etats ou groupes d'Etats à économie comparables doivent pouvoir se doter de mesures de protection et consacrer des soutiens publics suffisants au secteur, ce qui est malheureusement actuellement loin d'être le cas.

Favoriser l'installation des jeunes sur des exploitations familiales

Les mesures prônées dans la seconde partie du manifeste concernent l'installation et les besoins spécifiques des jeunes en milieu rural. On y retrouve notamment les demandes relatives à la mise en place de programmes d'enseignement et de formations agricoles valorisées par l'obtention de diplômes reconnus, ou encore la création de services d'accompagnement technique à l'installation. Si des lignes budgétaires existent fort heureusement dans de nombreux pays pour mettre en place ce type d'actions, c'est loin d'être le cas partout et ces revendications conservent donc tout leur sens au niveau international. La question de l'accès au métier est ensuite abordée sous l'angle de l'accès aux facteurs de production. Pour les jeunes agriculteurs, il convient notamment de rechercher les moyens de favoriser l'accès au crédit ou au micro-crédit notamment par le biais d'une caution ou garantie portée par la Région et par l'attribution de prêts à taux avantageux pour les jeunes agriculteurs. Si les mesures d'accompagnement à l'investissement existent en Europe, quoiqu'avec des niveaux d'intervention très différents entre Etats membres, c'est loin d'être le cas dans d'autres pays émergents ou en développement où les taux d'intérêts peuvent atteindre 15 ou 16 % comme cela a été rappelé par un intervenant sénégalais.

La question de l'accès au facteur de production « terre » sera ensuite abordée, notamment par Monsieur Emmanuel Hyest, Président de la FNSAFER. Sur ce point M. Hyest relèvera notamment le problème de l'apparition de fonds d'investissements qui acquièrent du foncier dans l'Hexagone, en contournant les règles de préemption des Safer; dans d'autres pays, l'accaparement de terres par des investisseurs voire même par d'autres Etats ne cesse de croître, détournant ainsi l'un des facteurs de production essentiels au maintien de l'agriculture familiale et orientant l'agriculture vers une autre forme financiarisée non souhaitée. Face à cette situation les signataires du manifeste demandent notamment à ce que les directives volontaires de la FAO sur le foncier soient prises en compte, avec un caractère effectif, dans les législations nationales.

Les agricultures familiales pour répondre aux défis alimentaires et environnementaux

Dans le dernier chapitre du manifeste, les jeunes agriculteurs réaffirment que les agricultures familiales, dans toutes leurs diversités, sont les plus adaptées pour relever les défis alimentaire, énergétique et environnemental, y compris la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. Et ce tout en permettant à celles et ceux qui la pratiquent de dégager un revenu suffisant et de pouvoir transmettre leur outil aux générations suivantes.

Vous l'aurez compris, ce manifeste, comme d'autres déclarations, notamment celle portée par le Forum Rural Mondial à Abu Dhabi en janvier dernier, à laquelle l'Union des Agricultrices Wallonnes avait adhéré, sont autant d'initiatives nécessaires pour rappeler que les agriculteurs qui exercent leur métier sur des exploitations de type familial partout dans le monde ont beaucoup plus d'intérêts communs que divergents. Mais au-delà de cela, les recommandations sont claires : le maintien et le développement des agricultures familiales ne pourra se faire sans l'adoption de mesures appropriées qui vont parfois à l'encontre des actions ou des décisions qui ont été prises jusqu'à ce jour. Les pouvoirs publics, à tous niveaux, sont donc sollicités pour transformer ces demandes en orientations politiques précises et en initiatives concrètes.

Pour conclure, on peut également affirmer que l'année internationale de l'agriculture familiale qui s'achève aura permis de relancer la rencontre, la coopération et la réflexion entre organisations de jeunes du monde entier ; et la FJA souhaite que le travail n'en reste pas là et qu'une dynamique puisse s'enclencher dans la foulée.

Les Terres de Jim : une première réussie

Le lendemain de l'adoption du manifeste, les jeunes agriculteurs ont pu se rendre à Saint Jean d'Illac, dans la campagne bordelaise, où les JA de Gironde organisaient une manifestation d'envergure : « Les Terres de Jim ». Après 2 ans de préparation et 2.500 bénévoles mobilisés, le « grand public » pouvait découvrir l'agriculture familiale sous toutes ses formes. Les visiteurs étaient également invités à sillonner les Halles de Jim regroupant plus de 700 produits issus de toutes les régions de France. Un projet collectif mené par l'ensemble des JA venus de toute la France et salué par tous, y compris par les jeunes agriculteurs belges!

Le Président de la FJA à la signature du manifeste pour l'agriculture familiale

La FJA, acteur de la ruralité...

C'est à la ferme de Mehaignoul à Meux, le 02 octobre dernier que l'ensemble des femmes, des hommes et des projets actifs dans la ruralité en Wallonie se sont réunis pour « réseauter » pendant une journée de clôture du PWDR 2007-2013...Espace convivial et festif, ce carrefour était l'endroit idéal pour poser un regard enthousiaste sur hier et dès aujourd'hui fixer son attention sur les enjeux de demain. Un moment important pour les acteurs du monde rural pour s'ouvrir aux résultats des travaux du Réseau rural et aux projets menés par les bénéficiaires des quatre axes du Programme de Développement Rural 2007-2013. Répartis en fonction des 4 axes du PWDR, plusieurs ateliers et conférences étaient organisés allant d'un exercice de prospective de la ruralité en 2040, de la filière bois, de la formation des agriculteurs en passant par les soins de santé, la vie dans les villages et les énergies renouvelables,...

Schifflers Olivier

Atelier Gestion administrative de la ferme

Pour rappel, ce réseau a pour objectifs de renforcer l'efficacité et l'efficience de la politique de développement rural de la Wallonie en favorisant la mise en réseau des acteurs du monde rural, dont l'agriculture fait partie, afin de réaliser des expériences et de diffuser de meilleures pratiques. Pour cela, une Commission permanente existe depuis 2007 dont la FJA, la FWA, l'UAW et ACW participent et qui est composée d'une trentaine d'autres membres représentatifs des acteurs du monde rural ainsi que différents groupes thématiques dont celui des « Jeunes Agriculteurs » par exemple.

Retour sur l'atelier « Jeune ET agriculteur et polyvalent... Quelles compétences renforcer ? »

Constats et contexte…

Pour la FJA, c'est un constat partagé par tous, l'agriculture d'aujourd'hui est multifonctionnelle. L'évolution du métier d'agriculteur implique un niveau encore plus accru de compétences. Cet état de fait est la résultante de plusieurs facteurs identifiés parmi lesquels on peut citer :

• Les progrès techniques liés notamment à la mécanisation et aux intrants (engrais, produits phytopharmaceutiques,...)

• L'évolution des politiques agricoles et des attentes citoyennes. Au fil du temps, l'agriculteur s'est vu confier progressivement d'autres missions que la production de denrées alimentaires primaires. Les aspects environnementaux, la gestion du territoire, la lutte contre les changements climatiques, ... font désormais partie intégrante du métier d'agriculteur ;

• La volatilité des prix qui incite les agriculteurs à se perfectionner au niveau technico-économique afin notamment de limiter leurs coûts de production. La transition vers une agriculture écologiquement intensive, la nécessité de concilier performance économique et performance environnementale sont de réels défis auxquels les agriculteurs ;

La nécessité ou l'envie, pour certains agriculteurs d• e dégager un revenu complémentaire en diversifiant leurs activités de production ou en s'orientant vers la transformation, la commercialisation, voire l'accueil touristique ou la restauration... ;

• L'évolution rapide et la complexification des règlements ; ...

De notre côté, nous le voyons, le métier (ou les métiers...) d'agriculteur est de plus en plus complexe et diversifié. Il évolue sans cesse. Les défis que ces mêmes agriculteurs devront relever sont énormes et devront encore être plus intégrés à l'avenir qu'à l'heure actuelle dans la formation. Bien entendu, la formation de base est prépondérante mais la formation continuée s'avère l'être tout autant au vu de l'ampleur et de la diversité des connaissances et des compétences qu'un agriculteur doit maitriser.

Stand de la FJA au Carrefour des Ruralités à Meux

Malheureusement, malgré les énormes défis qui se présentent à la profession, très peu d'études existent dans notre Région afin d'identifier les réelles attentes des agriculteurs en termes de formation professionnelle. A notre connaissance une seule enquête d'initiative des pouvoirs publics existe. Celle-ci est toute récente et a été commandée par la DG Agri. L'enquête porte notamment sur les attentes des jeunes agriculteurs en matière de formation. Voici quelques éléments ressortant des réponses des agriculteurs belges :

• Connaissances techniques 80 % et compétences en management 75 %

• Le bien-être animal 72 %

• Compétences en marketing et liées à l'accès aux subsides et dans les compétences financières 65 %

• Compétences en communication et en matière de création de partenariat 62 %

• Management en matière environnementale 61%

• Langues étrangères 35 %

Par ailleurs, toujours au niveau de la FJA, nous sommes en cours d'identification des formations que les jeunes souhaitent par le biais d'une enquête concernant les cours de spécialisation (de type cours C). Celle-ci a été soumise à nos sections, aux visiteurs sur le stand à Libramont mais aussi au niveau des membres FWA et UAW.

Débat et échanges lors des ateliers

Après cette introduction quelques questions centrales ont été posées aux participants de cet atelier comme les besoins des agriculteurs en matière de formation professionnelle mais aussi les attentes des agriculteurs. Un autre sujet débattu concernait les leviers à activer à améliorer pour attirer les jeunes agriculteurs vers les formations continues. Revenons sur les principales idées retenues pour répondre aux différentes questions mises sur la table :

Trouver des moyens efficaces pour sensibiliser beaucoup plus les jeunes à l'importance de continuer à se former tout au long de leurs carrières mais aussi à la sortie d'école ;

Cibler les facteurs qui freinent les agriculteurs à

Atelier Jeunes Agric ulteurs et compétences

s'inscrire aux formations mais aussi les leviers possibles : collaboration plus active avec les services de remplacement et promotion de ceux-ci auprès des jeunes, proposer une meilleure communication sur celles-ci, adapter les budgets dédiés à la formation en fonction des nouveaux défis de demain, améliorer le contenu et la forme des invitations ainsi que qu'une pédagogie plus participative dans les formations proposées et les supports ;

D'une manière générale, essayer d'imaginer avoir un système plus global dans la formation qui s'articulerait autour du projet du jeune avec en parallèle et/ou pendant les premières années d'installation un accompagnement plus « individuel ».

Une dernière question que l'atelier n'a pas pu débattre par manque de temps, mais qui est tout aussi primordiale pour la qualité des formations, c'est l'importance que nos pouvoirs publics souhaitent réserver à la formation professionnelle agricole.

Un autre atelier auquel la FJA a participé, en collaboration avec l'UAW et la FWA, était centré sur la gestion administrative d'une ferme. Face à ce sujet souvent problématique et fort délaissé par les jeunes, il est évident que la planification des tâches et l'organisation du travail sont des éléments essentiels. Ceux-ci permettent de mieux mesurer ce qui prend beaucoup de temps et ce qui peut coûter de l'argent mais aussi où on peut gagner de l'argent et du temps par exemple. Voici quelques idées intéressantes relevées dans le débat : rendre plus « sexy » la démarche de remplir ses papiers soi-même en incitant et en formant les jeunes à utiliser les nouveaux moyens de communication : logiciels agricoles, smartphones,... mais aussi soutenir les échanges entre jeunes et visites d'exploitations favorisant les bonnes pratiques. Toujours bien mesurer tous les paramètres et les changements que cela va impliquer et différencier le privé et le professionnel. A ce sujet, la FJA, en partenariat avec l'UAW, la FWA, ACW et le CRA, est à l'initiative d'une formation sur l'organisation du travail qui serait intégrée dans le cursus des cours B.

Conclusion

L'agriculteur d'aujourd'hui doit allier compétences scientifique, économique, et financière, mais également conserver un regard ouvert sur la société et ses attentes, principalement en matière d'environnement et de gestion du territoire. De plus en plus, on parle des nouveaux métiers en agriculture et les jeunes candidats doivent intégrer ces différents concepts dans leur projet d'entreprise. Il faut travailler aussi sur l'appropriation des connaissances par les exploitants et leur transfert sur l'exploitation.

Clôture de la saison des CMJ 2014

C'est ce dimanche 5 octobre, que s'est déroulée la Finale des Concours de Meilleur Juge en race BBB, dans le bâtiment de la Société Agricole Devillers-Marchandise à Marchin. La FJA d'Andenne a relevé le défi haut la main en organisant ce dernier CMJ de la saison, au vu du nombre de participants et des personnes encore présentes bien après la remise des résultats.
La semaine précédente, c'était au tour de la FJA de Blegny d'accueillir la Finale des CMJ en race Holstein PN. Le concours s'est déroulé chez la Famille Piron à Charneux avec son excellent élevage de la Garde-Dieu.

Ce sont deux grands habitués des Concours de Meilleur Juge qui ont remporté ces dernières finales, avec respectivement, Pierre HUBERT pour la finale BBB et Simon BASTIN pour la finale Holstein PN. Notons, que ce dernier s'est également bien placé dans le classement BBB. Félicitations à eux et aux participants!

Un grand merci à tous les éleveurs qui font un très beau travail de sélection pour le plus grand plaisir des participants et des jurys. La FJA remercie tous les agriculteurs qui ont accueilli les CMJ 2014. Sans eux, de telles organisations ne seraient pas possible.
Ci-après, vous trouverez les résultats des Concours de Meilleur Juge des différentes provinces.

Harmonie Baudoin

Le 14 septembre, Finale provinciale du Challenge hennuyer avec la participation de l'élevage du Parisien de Bertrand Sautriaux et à Mr et Mme Benoît et Joëlle Dejonckheere-Vandenhecke, par la FJA de Merbes-Binches.

1er Prix Quentin DENDAUW, 2e prix Thibaud SOMVILLE, 3e prix Florence DENDAUW

Finale Nationale BBB

Le 5 octobre, Finale nationale avec la participation de l'élevage BBB de la Société Agricole Devillers-Marchandise, par la FJA d'Andenne.

1er prix Pierre HUBERT, 2e prix Geoffrey GRUSLIN, 3e prix Jean PIRSON

Finales provinciales BBB

Le 31 août, Finale provinciale du Challenge namurois chez Benoît et Christelle Kallen, par la FJA de Rochefort.

1er prix Pierre HUBERT ; 2e prix Jean PIRSON ; 3e prix Michaël DOUNY

Le 14 septembre, Finale provinciale luxembourgeoise chez Mr et Mme Gennen-Clotuche (élevage du canton), par la FJA d'Houffalize-Vielsalm.

1er prix Geoffrey GRUSLIN, 2e prix Romain BODARWE, 3e prix Jean-François DOUNY

Finale Nationale PN

Le 27 septembre, Finale nationale chez la Famille Piron et leur élevage de la Garde-Dieu, par la FJA de Blegny.

1er prix Simon BASTIN, 2e prix Christophe ONGHENA, 3e prix Didier FOUREZ

En collaboration avec Crelan

Se FORMER pour S'INSTALLER avec la FJA !

une des clés d'une installation réussie !

Julie Lebrun

COURS A ET B

Chacun sait aujourd'hui que devenir agriculteur n'est pas un choix anodin...Le candidat à l'installation devra faire face à de nombreux obstacles et interrogations. La formation reste indéniablement la meilleure façon de doter les futurs agriculteurs des compétences qui leur seront nécessaires pour entrer dans la profession. Et parce que la vie ne les a pas toujours orientés vers une filière scolaire agricole, la FJA devient alors un partenaire indispensable pour les aider à se lancer. La FJA encourage et soutient tous les porteurs de projet, et en particulier les jeunes, en leur proposant des formations de qualité.

INSCRIVEZ-VOUS À LA FJA, IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES !

La formation préparant à l'installation des jeunes agriculteurs, en reprise ou en en création, est réalisable en deux années de cours. La première année (cours A) vise à donner un bagage de formation minimum sur les techniques agricoles tandis que la deuxième année (cours B) est axée sur les connaissances administratives et de gestion nécessaires à la bonne marche d'une exploitation agricole.

COURS A :

AGRICULTURE GÉNÉRALE, EN SOIRÉE DE 19H À 22H
Ath : mardi et jeudi
Huy : lundi et mercredi
La Reid : mardi et jeudi
Nivelles : mardi et jeudi
Ciney : mardi et jeudi
Philippeville : mardi et jeudi
Gembloux : lundi et mercredi

COURS A :

AGRICULTURE BIOLOGIQUE, EN SOIRÉE DE 19H À 22H
Gembloux : mardi et jeudi
Ath : mardi et jeudi

COURS B :

INSTALLATION EN AGRICULTURE, EN SOIRÉE DE 19H À 22H
Anderlues : lundi et mercredi
Tournai : mardi et jeudi
Huy : lundi et mercredi
La Reid : mardi et jeudi
Nivelles : mardi et jeudi
Ciney : lundi et mercredi
Philippeville : lundi et mercredi
Gembloux : mardi et jeudi
Etalle : lundi et mercredi

COURS A ET B

EN JOURNÉE DE 9H À 16H (2 ANNÉES EN UNE)
Gembloux : mercredi et vendredi
Libramont : mardi et jeudi
Les cours recommenceront fin octobre. Un courrier vous sera envoyé mi-octobre avec toutes les informations.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.fja.be.
Contact : Julie Lebrun 081/627.424

INFOS CONCERNANT LES COURS C

COURS C PHYTO :

AGRÉATION EN PHYTOPHARMACIE,
L'ACCÈS À LA PHYTOLICENCE

En attendant que les modalités d'organisation des formations donnant accès à la phytolicence P1, P2 et P3 soient déterminées par le Gouvernement Wallon, la FJA continue à proposer son cours C de 120h « vendeur/utilisateur agréé en phytopharmacie » en 2014-2015. Pendant la période transitoire (jusqu'au 31/08/2015), la réussite de cette formation permettra :
- de passer l'examen officiel du SPF santé publique et de demander la P3 en cas de réussite
- de demander directement la P2

En fonction des lieux de cours, ces cours sont dispensés en journée ou en soirée et généralement entre novembre et mai.
Faute d'inscription, nous n'avons pas encore prévu d'organiser des cours C phyto 120h mais les inscriptions restent ouvertes.
Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.fja.be.

COURS C DE SPÉCIALISATION/DIVERSIFICATION

Via notre formulaire d'inscription en ligne, nous avons enregistré de nombreuses demandes pour des cours C, principalement en insémination artificielle, soins aux onglons, soudage, électricité à la ferme, fromagerie, etc.
N'ayant pas encore de certitudes quant au financement de ces formations, nous ne vous avons pas encore recontacté. Pas d'inquiétude à avoir, votre inscription a bien été prise en compte ! Dès que nous aurons reçu le feu vert de la Région wallonne, nous ne manquerons pas de vous recontacter et de tout mettre en œuvre afin de répondre à vos besoins de formation.
En attendant la reprise des cours C de spécialisation/diversification, les inscriptions restent ouvertes.
Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.fja.be.

NOUVEAU

COURS A EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE À ATH AVEC LA FJA !

Suite à une forte demande des participants des cours A, la FJA organise cette année un cours supplémentaire en agriculture biologique à Ath en plus du cours de Gembloux.

- Agronomie et écologie
- Médecine alternative
- Management global d'une exploitation bio
- Création d'un maraîchage biologique
- Production de petits fruits rouges
- Economie d'énergie à la ferme
- Marchés et filières bio
- etc.

Progressivement, et si la demande continue, nous élargiront l'offre de formation en Bio vers d'autres provinces.
Pour vous inscrire, rendez-vous sur www.fja.be.

La Ferme en Ville de Namur

Interview de Léon Delsaux, Président Provincial de Namur

Cette année encore du 5 au 7 septembre, la ville de Namur a accueilli l'événement « la Ferme en Ville ». Ce fut l'occasion une nouvelle fois de promouvoir notre agriculture et de le partager.

TC : Bonjour Léon, tu es actuellement président de la province de Namur. Qu'est-ce que la ferme en ville pour toi ?

LD : La ferme en ville représente une occasion unique de partage avec les personnes n'étant pas toujours au fait des réalités agricoles d'aujourd'hui. C'est l'opportunité de communiquer sur notre passion pour l'agriculture et de faire découvrir notre métier au grand public. L'objectif principal est donc de pouvoir prendre contact avec les citadins, de discuter, faire découvrir le monde agricole et expliquer notre métier.

TC : C'est donc une opportunité unique pour les agriculteurs de la province ?

LD : Oui. L'intérêt est de conscientiser les concitoyens sur les difficultés de la profession et la situation socio-économique globale ou momentanée. De par l'actualité, cela a notamment été l'occasion de leur expliquer les conséquences qu'ont les embargos sur le prix de nos denrées.

TC : Entrons maintenant plus dans le vif du sujet. Comment s'est déroulée cette édition 2014 ?

LD : Malgré une moisson tardive, cette nouvelle édition s'est déroulée dans la lignée des précédentes : on expose du matériel, des animaux, on propose des dégustions de produits locaux et des promenades en calèche. Beaucoup d'écoles sont venues visiter la ferme vendredi et tout au long du week-end, de nombreuses familles nous ont fait l'honneur de visiter notre site.

TC : Quels ont été pour toi les moments forts de cette année ?

LD : Le moment le plus fort a surement été le vendredi : lorsque les écoles ont défilé tout au long de la journée. Les matins quand on arrive Place d'Armes sont aussi des moments particuliers : Namur dort encore alors qu'on installe nos animaux. Plus légèrement, c'est l'occasion de nous revoir entre agriculteurs autour d'un petit verre. On sait être sérieux quand il le faut mais rien n'empêche un peu d'amusement.

TC : Plus sérieusement, à ton avis faudrait-il pérenniser le concept des fermes en ville dans les autres provinces ?

LD : Le concept de « la ville s'éveille au chant du coq », permettait grâce au soutien régional d'être présent dans toutes les provinces wallonnes. Malheureusement des choix politiques ont eu pour conséquence de stopper l'événement. Seule la Province de Namur, bien soutenue par la Ville, a voulu et a pu continuer. Cela nous semble tellement opportun qu'on avait une réelle volonté de poursuivre.

TC : Penses-tu que ce genre d'événement participe et participera à aider les agriculteurs ?

LD : Oui, il le fait pour les producteurs présents sur place et un peu pour d'autres de la région mais alors de manière indirecte. Cet événement permet surtout de sensibiliser le grand public et ça aussi, c'est primordial.

Propos recueillis par Timothée Collin.

Présentation de Valentine

Bonjour à toutes et à tous,

Je me présente, je m'appelle Valentine Beyens, j'ai réalisé un bachelier en finalité technique et gestion agricole à l'ISIa Huy de 2009 à 2011. De par mes études et de ma sphère privée, j'ai toujours été attirée par le secteur agricole au sens large. C'est donc avec un grand plaisir que je rejoins la F.J.A en tant que coordinatrice provinciale pour les Provinces de Liège et du Brabant Wallon.

Je suis originaire de Bolland, un charmant village dans le Pays de Herve. Je ne suis pas fille d'agriculteur mais, néanmoins, j'ai toujours baigné dans un environnement agricole. Notamment grâce aux exploitations voisines et à ma passion pour le milieu équestre. J'ai également eu la chance de vivre et travailler dans un ranch canadien pendant 8 mois, dans lequel j'assurais l'ensemble des soins d'un élevage viandeux, de type Black Angus. Depuis le début de mes études, je participe activement aux CMJ, aux soirées F.J.A ainsi qu'à diverses activités tournant autour du monde agricole.

Aujourd'hui, je souhaite être au service de l'agriculture et des agriculteurs. J'ai hâte de rencontrer de nombreuses personnes émanant d'horizons différents mais ayant un but commun, la défense et la formation des jeunes agriculteurs.

J'espère pouvoir répondre au maximum à vos attentes et passer d'excellents moments parmi vous.

A très bientôt,
Valentine Beyens

Kommission veröffentlicht Ergebnisse von Studie zum Lebensmitteleinzelhandel

Die Europäische Kommission hat die Ergebnisse einer umfassenden Studie über die Entwicklung von Angebot und Innovation bei Lebensmitteln in den letzten zehn Jahren in Europa bekanntgegeben. Den Ergebnissen zufolge geht der Markteintritt neuer Wettbewerber stets mit einer größeren Auswahl und mehr Innovation einher.

In vielen Mitgliedstaaten sind die Einzelhandelsmärkte nicht übermäßig konzentriert, so dass die Verhandlungsmacht der Einzelhändler keine negativen Auswirkungen auf Angebot und Neuerungen zu zeigen scheint. Während die Auswahl, die die Europäer im Einzelhandel haben, seit 2004 beständig zugenommen hat, ist die Zahl der Neuerungen, die die Verbraucher jedes Jahr erreichen, seit 2008 rückläufig. Dies ist vor allem auf die Wirtschaftskrise zurückzuführen. Die Kommission fordert Interessenträger zur Stellungnahme zu den Ergebnissen der Studie auf.

Der für Wettbewerbspolitik zuständige Vizepräsident der Kommission, Joaquín Almunia, erklärte: **„Die Europäer sollten gute Lebensmittel zu erschwinglichen Preisen kaufen können. In den vergangenen fünf Jahren haben die Akteure viele Fragen hinsichtlich der Funktionsweise der Lebensmittelversorgungskette aufgeworfen. Um deren Bedenken beurteilen zu können, brauchen wir harte Fakten, insbesondere zu den Auswirkungen der Verhandlungsmacht und der Eigenmarken großer Einzelhandelsketten. Diese Studie liefert wichtige Erkenntnisse und ebnet den Weg für die künftige Arbeit zu diesen Aspekten.“**

Im Zuge der von verschiedenen Interessenträgern wiederholt geäußerten Bedenken hat die Kommission eine umfassende Studie über die Lebensmittelversorgungskette in Europa durchgeführt. Nachstehend sind die wichtigsten Ergebnisse zusammengefasst.

Konzentration, Angebot und Innovation

Auf lokaler Ebene hat sich die Auswahl für die Verbraucher in den letzten zehn Jahren im Hinblick auf Anzahl der Geschäfte, Produkte, Markenhersteller und angebotene Produktgrößen kontinuierlich erhöht. Allerdings ist der Umfang der Neuerungen, die jedes Jahr die Verbraucher erreichen, seit 2008 um 6,5 % zurückgegangen. Im Jahr 2004 bestanden diese Neuerungen im Wesentlichen aus völlig neuen Produkten und Sortimenterweiterungen (z. B. neue Geschmackssorten), während im Jahr 2012 rund ein Drittel aller Neuheiten lediglich die Aufmachung des Produkts betraf.

Die Konzentration der Markenhersteller auf nationaler Ebene hat bei den meisten untersuchten Produktgruppen zugenommen. In fast allen Mitgliedstaaten ist die Konzentration des Einzelhandels insgesamt (d. h. moderner Einzelhandel und traditionelle Geschäfte) gestiegen. Dies erklärt sich insbesondere aus der zunehmenden Verbreitung des modernen Einzelhandels (Supermarktketten, Verbrauchergroßmärkte und Discounter mit zentralisiertem Vertriebssystem und moderner Logistik). Die Konzentration des modernen Einzelhandels hat in einigen Mitgliedstaaten zugenommen, während sie in anderen zurückgegangen ist. Auf lokaler Ebene scheint die Konzentration des modernen Einzelhandels im Durchschnitt leicht zurückzugehen, weil die Hauptketten in die lokalen Märkte ihrer Wettbewerber eingetreten sind.

Faktoren für Auswahl und Innovation

Die wichtigsten Faktoren für Angebot und Neuheiten waren die Größe und die Art der Geschäfte und das wirtschaftliche Umfeld (BIP/Kopf und Arbeitslosigkeit in dem betreffenden Gebiet). Je höher der Umsatz in einer Produktkategorie, desto größer ist die Auswahl (und in geringerem Maße die Innovation) in dieser Kategorie. Die Eröffnung eines neuen Geschäfts führt dazu, dass die konkurrierenden Geschäfte mehr Auswahl und Neuheiten in ihre Regale bringen. Dies spricht für die Bemühungen der Kommission, unnötige Beschränkungen für die Einrichtung von Einzelhandelsgeschäften abzuschaffen.

Auf mäßig konzentrierten Einzelhandelsmärkten scheint die stärkere Verhandlungsposition der Einzelhändler gegenüber den Lieferanten nicht zu weniger Auswahl und Neuerungen bei Lebensmittelprodukten zu führen. Aufgrund mangelnder Daten war es nicht möglich, Fälle zu untersuchen, in denen eine hohe Konzentration des modernen Einzelhandels vorliegt (wie etwa in den skandinavischen und baltischen Staaten). Darüber hinaus hat der Anteil der Eigenmarken am Sortiment erst dann wesentliche Auswirkungen, wenn ein hohes Niveau (je nach Kategorie) erreicht ist, da sich dies nachteilig auf Angebot und Neuheiten auswirken könnte.

Hintergrund

Die Kommission hat Beschwerden von Akteuren der Lebensmittelversorgungskette sowie Anträge des Europäischen Parlaments auf Prüfung der Auswirkungen der Konzentration in der Kette erhalten. Nach Angaben der Beschwerde führer erlegen große Marktbeteiligte, insbesondere große moderne Einzelhändler, ihren Lieferanten vielfach nachteilige Bedingungen auf, so dass die Lieferanten nicht in der Lage sind, in neue Produkte zu investieren. Dies habe Angebot und Innovationsgrad im Bereich der Lebensmittel für die europäischen Verbraucher verringert.

Im Dezember 2012 hat die Kommission daher eine umfassende Studie zum modernen Einzelhandel in die Wege geleitet, um festzustellen, wie sich in den letzten zehn Jahren Auswahl und Innovation in den Regalen konkret niedergeschlagen haben. Im Rahmen der Studie wurde auch die Entwicklung einer Reihe von marktbestimmenden Faktoren beurteilt. Dabei sollte festgestellt werden, welche dieser Faktoren ausschlaggebend für Angebot und Innovation waren.

Lage der Milchlieferungen an die Molkerei – Juli 2014

Laut den provisorischen, von der Wallonischen Verwaltung unter Zugrundelegung der monatlichen Erklärungen aller Käufer aufgestellten Zahlenangaben finden Sie nachstehend die Entwicklung der Lieferungen für Juli 2014, dem vierten Monat des Wirtschaftsjahres 2014/2015. Dieses Mal ist sicher, dass die Entscheidung der Russen jeglichen Import von Agrarerzeugnissen und Erzeugnissen der Futter- und Nahrungsmittelindustrie, darunter Milcherzeugnisse und Käse, die aus der Europäischen Union stammen, zu stoppen, beginnt sich auf den wichtigsten Märkten, wie Butter und Magermilchpulver, und, folglich, wie wir es befürchten, auch auf den Preis „ab Bauernhof“ bemerkbar zu machen, und das selbst wenn Belgien von diesem Embargo nicht so stark betroffen ist. Denn, wie allseits bekannt, hat der europäische Markt die Nase vorn und setzt dabei unseren Markt, der bereits seit mehreren Monaten an Geschwindigkeit verloren hat, unter Druck (Baisse). Und es ist zu befürchten, dass dieser Situation noch kein Ende bevorsteht.

Alain Masure

Dennoch bleibt eine klare Tendenz für eine nachhaltige Produktion weiterbestehen, weil man mittlerweile bei etwa 4 Prozent über der für dieses erste Drittel des Wirtschaftsjahres geschätzten Quote liegt, was immerhin an die 47 Millionen Liter darstellt. Diese beiden widersprüchlichen Faktoren, zum einen eine geschwächte Nachfrage (selbst wenn zu hoffen ist, dass diese Situation provisorisch ist) und zum andern eine in fast Gesamt-Europa vorhandene Produktion, die eine Hausse verzeichnet, passen natürlich nicht gut zusammen!

Für den Monat Juli belaufen sich die tatsächlichen, monatlichen Lieferungen an die Molkereien auf 298.651.463 Liter, was im Vergleich zur theoretisch festgesetzten monatlichen Quote (theoretische Höchstmenge unter Zugrundelegung der Durchschnittswerte der Lieferungen 11/12 bis 13/14, unter Berücksichtigung von 2 Millionen Liter zeitweiliger und endgültiger Osmose) einer leichten Überproduktion von 0,67 % entspricht. Im Verhältnis zu Juli 2013 handelt es sich jedoch um eine 4,39 %-ige Erhöhung (10,5 Millionen Liter). Die monatlichen Durchschnittswerte für Butterfett und Milcheiweiß liegen jeweils bei 39,80 und 34,07 g/ Liter. Die korrigierten Lieferungen (Korrektur monatlich angepasster Butterfettgehalt) liegen bei 308.608.289 Liter, was im Vergleich zur theoretischen Quote, einer deutlichen Überproduktion von 4,03 % (12 Millionen Liter) entspricht. Auf Ebene der kumulierten Produktion von April bis Juli, überschreiten die tatsächlichen Lieferungen (1.216.102.372 Liter) die kumulierte theoretische Quote ebenfalls um geringfügige 0,45 % (entspricht ungefähr 5,5 Millionen „tatsächliche“ Liter), die korrigierte kumulierte Menge (1.257.744.598 L.) hat das theoretische Niveau (47 Millionen Liter) um 3,89 % überschritten, wobei die jeweiligen Durchschnittsraten für Butterfett und Milcheiweiß für die vier Monate bei 40,39 und 34,47 g/Liter lagen. Im Vergleich zu den vier ersten Monaten des Wirtschaftsjahres 13/14 wurden 70 Millionen tatsächliche Liter (+ 6,11 %) erzeugt.

Entwicklung des Milchpreises

Der sektorenbezogene tatsächliche Preis für Juli lag, laut CBL, bei 36,16 Euro je 100 Liter. Vor einem Jahr lag der sektorenbezogene tatsächliche Preis für Juli 2013 bei 37.06 Euro (+ 2,5 %). Seit letztem Dezember ist der Preis um 16 % gesunken. Die Preisnotierungen für Butter und Magermilchpulver lagen am 27. August bei jeweils 319,70 und 241,58 Euro/Tonne); während des Vergleichszeitraums des Vorjahres machte dies 34 % für Butter und 37 % für Magermilchpulver aus.

Quellen: vorläufige Zahlenangaben, denen die monatlichen Angaben der Abnehmer zugrunde gelegt wurden – BCZ-CBL Leuven.

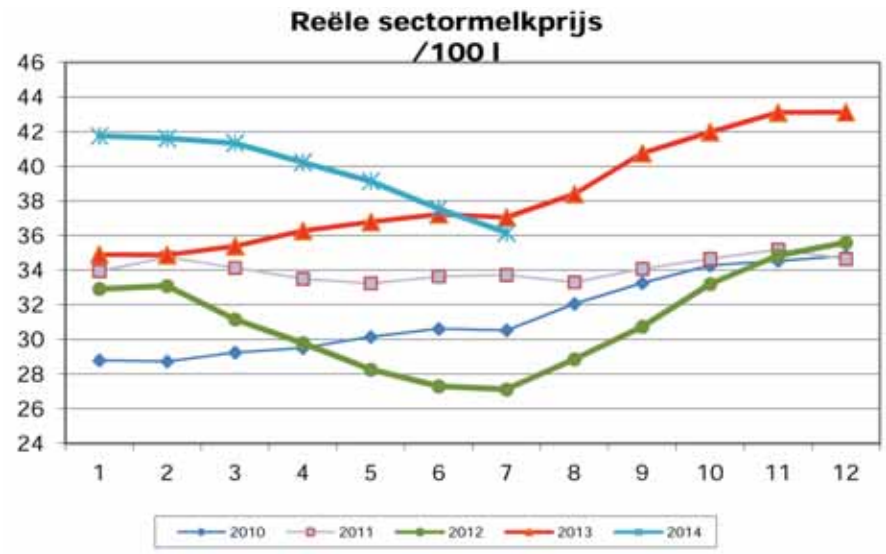

Parce que vous ne comptez pas vos heures...

...nous nous libérons quand vous le désirez.

Crelan

Le bon sens a trouvé sa banque

La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.

BATTICE

04/10/2014

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
CdP. - S	2.90-3.40	(3-3.50)
Assimilés - E	2.65-2.90	(2.75-3)
Bonne conformation - U	1.85-2.05	(1.85-2.05)
Taureaux 55% - R	1.30-1.50	(1.40-1.60)
Poids lourds - O	1.20-1.30	(1.20-1.30)
Bovins de boucherie/Vaches(€/tête)		
Bonne conformation - R	850-1050	(900-1100)
1re catégorie 45% - O	600-800	(625-825)
2e qualité 40% - P	200-350	(200-350)
De fabrication - P-	125-225	(125-225)
Elevage/Vaches(€/tête)		
Vaches cdp de < 5 ans	1500-2200	(1500-2200)
Vaches cdp de > 5 ans	1450-2050	(1450-2050)
Bonnes Vaches Ordinaires	650-950	(650-950)
Vaches Ordinaires	325-525	(350-550)
Elevage/Veaux(€/tête)		
CdP.	425-800	(425-800)
Blanc-bleu	150-300	(150-300)
Bleus Holstein	75-130	(75-130)
Rouges	30-55	(30-55)
Noirs Bonne qualité	25-40	(30-50)
Noirs moyenne qualité	0-30	(0-30)

BRUGES

01/10/2014

Bovins de boucherie/Génisses(€/kg vif)		
CdP. - S	3.10-3.40	(3.10-3.40)
Assimilés - E	2.80-3	(2.80-3)
Bonne conformation - R	1.90-2.25	(1.90-2.25)
Ordinaires - P	1.35-1.55	(1.35-1.55)
Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg vif)		
CdP. < 24 mois - 650 kg	3.35-3.50	(3.35-3.60)
CdP. > 24 mois - 650 kg	2.90-3.15	(2.90-3.15)
Assimilés	2.65-2.90	(2.65-2.90)
Bonne conformation, U	2.10-2.35	(2.10-2.35)
60%	1.80-2.05	(1.80-2.05)
55%, R	1.60-1.80	(1.60-1.80)
Holstein	1.45-1.60	(1.45-1.60)
Bovins de boucherie/Vaches(€/kg vif)		
CdP. label, < 78 mois	3.10-3.25	(3.10-3.25)
CdP.	2.85-3.10	(2.85-3.10)
Assimilées	2.45-2.65	(2.45-2.65)
Bonne conformation, R	2.05-2.30	(2.05-2.30)
55%	1.30-1.60	(1.30-1.60)
50%	1-1.20	(1-1.20)
De fabrication	0.85-1.05	(0.85-1.05)

CINEY

03/10/2014

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
55%	1.70-1.80	(1.70-1.80)
60%	2-2.20	(2-2.20)
Assimilés	3.10-3.30	(3.10-3.30)
CDP	3.40-3.75	(3.40-3.75)
Bovins de boucherie/Vaches(€/kg)		
Fabrication	0.75-1.25	(0.75-1.25)
50%	1.40-1.60	(1.40-1.60)
55%	1.70-2.10	(1.70-2.10)
Assimilés	2.40-2.70	(2.40-2.70)
CDP	3.10-3.45	(3.10-3.45)
Bovins maigres/Génisses(€/tête)		
PN/PR - 180 à 250kg	300-500	(300-500)
PN/PR - 250 à 400kg	500-800	(500-800)
PN/PR - 400 à 500kg	750-950	(750-950)
PN/PR - pleines	1075-1575	(1075-1575)
BBB culard - 180 à 250kg	725-850	(725-850)
BBB culard - 250 à 400kg	950-1150	(950-1150)
BBB culard - 400 à 500kg	1075-1475	(1075-1475)
Bovins maigres/Taureaux(€/tête)		
Ordinaires - 180 à 250 kg	240-500	(240-500)
Ordinaires - 250 à 320 kg	450-550	(450-550)
Ordinaires - 320 à 370 kg	530-650	(530-650)
Ordinaires - > 370 kg	600-750	(600-750)
Assimilés - 180 à 250 kg	650-750	(650-750)
Assimilés - 250 à 320 kg	750-900	(750-900)
Assimilés - 320 à 370 kg	600-1100	(600-1100)
Assimilés - > 370 kg	1080-1200	(1080-1200)
CdP. - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)
CdP. - 250 à 320 kg	1075-1225	(1075-1225)
CdP. - 320 à 370 kg	1225-1325	(1225-1325)
CdP. - > 370 kg	1325-1525	(1325-1525)
Bovins maigres/Vaches(€/tête)		
PN/PR - Moyennes	225-920	(225-920)
Cat.II - Mixtes	900-1050	(900-1050)
Cat.I - Mixtes	1200-1450	(1200-1450)
2 à 4 ans - CdP.	1350-2650	(1350-2650)
agées - CdP.	1250-2550	(1250-2550)
Veaux/Veaux ciney(€/tête)		
Pie Noir (PN) - -	0-50	(0-50)
Pie Noir (PN) - Ordinaire	N-C	N-C
Pie Noir (PN) - Mâle	N-C	N-C
Pie Noir (PN) - Femelle	N-C	N-C
Pie Rouge (PR) - -	0-60	(0-60)
Pie Rouge (PR) - Mâle	N-C	N-C
B.B.B. - Ordinaire	100-350	(100-350)
B.B.B. - Mâle	N-C	N-C
CdP. - Mâle	350-875	(350-875)
CdP. - Femelle	400-775	(400-775)

BIRB

28/09/2014

Bovins de boucherie/Génisses(€/100kg carcasse)		
E - U2	417	(418)
E - U3	393.50	(395.50)
E - R2	344	(345)
E - R3	336	(337.50)
Bovins de boucherie/Taureaux(€/100kg carcasse)		
A - S2	512.87	(515.73)
A - S3	471.84	(474.93)
A - E2	432.88	(436.14)
A - E3	412.78	(416.20)
A - U2	368.39	(367.57)
A - U3	330.17	(332.52)
A - R2	317.85	(318.22)
A - R3	286.05	(287.43)
A - O2	278.12	(280.11)
A - O3	263.95	(265.92)
Bovins de boucherie/Vaches(€/100kg carcasse)		
D - R2	298.17	(299.80)
D - R3	289.86	(291.59)
D - O2	260.29	(262.46)
D - O3	258.81	(253.87)
D - O4	246.24	(248.04)
D - P2	206.99	(208.15)
D - P3	197.36	(198.42)

PRODUITS LAITIERS

01/10/2014

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière/Produits industriels(€/100kg)

Beurre	296.17	(295.50)
Poudre de lait écrémé	215.67	(214.71)
Poudre de lait entier	244.50	(247.86)
Cheddar	310	(310)

BIRB

28/09/2014

Porcs/Porcelets(€/tête)		
Classe T	30	(32)
Porcs/Porcs(€/100kg carcasse)		
Classe S	139.30	(148.20)
Classe E	129.60	(138.40)

SAINT-TROND

02/10/2014

Porcs/Porcelets(€/tête)		
20kg	15	(17)
23kg	18	(20)
kg supplémentaire	1	(1)
Porcs/Truies(€/kg carcasse)	0.65-0.91	(0.72-0.98)

DEINZE

01/10/2014

Produits de la ferme/Lapins(€/kg)		
	2.15-2.15	(2.05-2.05)
Produits de la ferme/Volailles(€/kg)		
Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.69-0.71	(0.66-0.68)
Poules brunes 1,8-2 kg	0.37-0.39	(0.35-0.37)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	0.32-0.34	(0.30-0.32)
Poulets à rôtir +/- 1,8 kg	0.82-0.84	(0.82-0.84)

KRUISHOUTEM

30/09/2014

Produits de la ferme/Oeufs Kruishoutem(€/100 pièces)

Oeufs de poules élevées en cages aménagées

	Blancs	Bruns
Prix production		
cat.0, 77.5g	7.58 (7.37)	7.61 (7.41)
cat.1, 72.5g	6.34 (6.13)	6.37 (6.17)
cat.2, 67.5g	5.93 (5.72)	6.16 (5.96)
cat.3, 62.5g	5.51 (5.31)	5.79 (5.59)
cat.4, 57.5g	5.12 (4.91)	5.33 (5.13)
cat.5, 52.5g	4.62 (4.42)	4.82 (4.62)
cat.6, 47.5g	4.13 (3.95)	4.08 (3.90)
cat.7, 42.5g	3.64 (3.47)	3.64 (3.47)
Prix négoce		
XL	8.18 (7.97)	8.21 (8.01)
L	6.53 (6.32)	6.76 (6.56)
M	5.72 (5.51)	5.93 (5.73)
S	4.53 (4.35)	4.68 (4.30)

Oeufs de poules élevées au sol

Prix production		
cat.0, 77.5g	7.73 (7.52)	8 (7.96)
cat.1, 72.5g	6.49 (6.28)	6.76 (6.72)
cat.2, 67.5g	6.08 (5.93)	6.41 (6.37)
cat.3, 62.5g	5.74 (5.67)	6.03 (5.99)
cat.4, 57.5g	5.33 (5.26)	5.50 (5.47)
cat.5, 52.5g	4.72 (4.52)	4.77 (4.57)
cat.6, 47.5g	4.23 (4.05)	4.28 (4.10)
cat.7, 42.5g	3.79 (3.62)	3.84 (3.67)
Prix négoce		
XL	8.33 (8.12)	8.60 (8.56)
L	6.68 (6.53)	7.01 (6.96)
M	5.93 (5.86)	6.10 (6.07)
S	4.63 (4.45)	4.68 (4.50)

BRUXELLES

28/09/2014

Céréales/Blé tendre(€/t)		
panifiable	163	(169)
fourrager	137	(140)
Céréales/Escourgeon fourrager(€/t)	147	(150)
Céréales/Triticale(€/t)	N-C	N-C

FIWAP

03/10/2014

Fruits et légumes/Plants Bintje(€/100kg net)		
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 28-35mm	56-57	(56-57)
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 35-45mm	34-36	(34-36)
Fruits et légumes/Pomme de terre - Frais(€/100kg net)		
Chair tendre (Marabel, Melody, Victoria, Caesar,...) - Prix départ HTVA	N-C	N-C
Chair ferme (Nicola, Franceline, Charlotte, Annabelle...) - Prix départ HTVA	N-C	N-C
Fruits et légumes/Pomme de terre - Industrie(€/100kg net)		
Bintje - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Dispo. - Prix départ HTVA	1-1.50	(1-1.50)
Autres variétés (Fontane/Challenger/Innovation/Ramos/Agria) - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Export GB - Prix départ HTVA	N-C	N-C

SYNAGRA

06/10/2014

Céréales/Blé tendre(€/t)		
standard	123.50	(122)
panifiable min 11,5/35/76/220	129	(128)
Céréales/Maïs(€/t)		
indigène	133.50	N-C
humidité 30%	80.50	N-C
plus ou moins €/t/% humidité	2.50	N-C
Céréales/Escourgeon fourrager(€/t)		
	127.50	(126.50)

MAT. PREMIÈRES - ALIM. BÉTAIL

Corn Gluten feed(€/1000kg)		
22% - prix vrac - HTVA	180	(180)
Luzerne déshydratée(€/1000kg)		
16%, pellets 6mm - prix vrac - HTVA	207	(207)
Manioc(€/1000kg)		
prix vrac - HTVA	N-C	N-C
Mélasse de canne à sucre(€/1000kg)		
prix vrac - HTVA	212	(212)
Pulpe de betterave déshydratée(€/1000kg)		
pellets 8mm - prix vrac - HTVA	197	(199)
Tourteaux de Colza(€/1000kg)		
extraction - 34% - prix vrac - HTVA	244	(241)
Tourteaux de lin(€/t)		
pression - 40% - prix vrac - HTVA	327	(330)
Tourteaux de soja(€/1000kg)		
extraction - 43% - prix vrac - HTVA	408	(405)
Tourteaux de soja(€/1000kg)		
extraction - 49% - prix vrac - HTVA	407	(433)
Tourteaux de soja(€/1000kg)		
48% - OGM contrôlé - prix vrac - HTVA	485	N-C
Tourteaux de soja(€/1000kg)		
extraction - 44% - prix vrac - HTVA	402	(405)
Tourteaux de Tournesol(€/1000kg)		
extraction - 28% - prix vrac - HTVA	N-C	N-C

MARCHÉ DE CHICAGO

07/10/2014

Unité : $/boisseau

	Éch.	Ouv.	+Haut	+Bas
Blé	**12/2014**	485.5	494.75	484.75
Maïs	**12/2014**	323.25	332.75	323.25
Soja	**11/2014**	914	943	912.25

Pleinchamp
HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE
• CHAUSSÉE DE NAMUR, 47 - B-5030 GEMBLOUX
• TÉL. : 081/60.00.60 • FAX: 081/60.04.46
• E-MAIL: pleinchamp@fwa.be
Organe de presse hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
Rédaction: Richard Cydzik, Bernard Kersten, Marie-France Vienne - **Abonnement**: Martine Dewez - **Editeur responsable**: Yvan Hayez, secrétaire général - **Tirage**: 22.500 exemplaires distribués dans toutes les fermes de Wallonie - **Imprimerie**: Corelio - Grand-Bigard - **Prépress**: Proximag

FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE (FWA)

JEUDI 9 OCTOBRE

SR BASTOGNE: à 19h30 à la salle du Tram à Assenois (Vaux-sur-Sûre), séance d'étude: Les mesures agro-environnementales: une action volontaire en faveur de l'environnement. Nouveaux cahiers des charges, nouvelle procédure, plafond d'aide, cumuls,... tout ce qu'il faut savoir pour bénéficier des aides MAE et bio en 2015 par Didier Vieuxtemps de la FWA

SR VERVIERS: à 20h au Charme Chambertin, séance d'étude Les nouvelles mesures MAE, Isa et coefficients de fermage par Isabelle Jaumotte, Conseillère à la FWA.

LUNDI 13 OCTOBRE

SP LIEGE: à 20h au Carpe Diem, Grand'Place 2 à 4590 Ouffet. «Les mesures agro-environnementales: une action volontaire en faveur de l'environnement. Nouveaux cahiers des charges, nouvelle procédure, plafond d'aide, cumuls,... tout ce qu'il faut savoir pour bénéficier des aides MAE et bio en 2015» par Isabelle Jaumotte, Conseillère à la FWA et «la mise en œuvre de la réforme de la PAC en Région wallonne» par Luc HENNUY, Directeur à la Direction extérieure de la gestion des aides de Huy.

FÉDÉRATION DES JEUNES AGRICULTEURS (FJA)

SAMEDI 11 OCTOBRE

FJA CINEY: Soirée Liquidation Totale à la Salle les Murmures de Mohiville. (voir encart)

SAMEDI 25 OCTOBRE

FJA WPJ: Soirée Cercueil à la Ferme du Grand Manil à Saint-Germain.

VENDREDI 31 OCTOBRE

FJA ROCHEFORT: Soirée Halloween à la Salle Saint-Georges à Sinsin.

FJA NIVELLES-GENAPPE: Soirée Halloween Party à la Commanderie de Vaillampont, Avenue de Vaillampont 10 à 1402 Thines.

UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES (UAW)

LUNDI 06 OCTOBRE

UAW SOIGNIES-BRAINE-ECAUSSINES: 19H30 SOIGNIES Salle (Près du funérarium de la HauteSenne). Rue Léon Hachez, 17. Conférence débat Prévention des maux de dos Julien Vanderbruggen (Préventagri)

JEUDI 09 OCTOBRE

UAW PHILIPPEVILLE COUVIN FLORENNES WALCOURT: 13H30 YVES GOMEZEE «Côté Grange» rue de la Botte, 16 Atelier participatif «montage floral» Apporter ciseaux, couteau, si vous le souhaitez :support pour montage. Prévoir PAF. Inscriptions chez Christiane Marijsse: 071/66 76 43.

VENDREDI ET SAMEDI 10 ET 11 OCTOBRE

UAW PROVINCE DU LUXEMBOURG: Région de Charleville-Maisières Voyage d'étude Départ le vendredi 10 octobre: 6H15 WEYLER - garage Général tour - 7H30 CHAMPLON Maison du Ski - 8H15 BERTRIX Place des 3 fers - 9H30 arrivée à Charlevilles Mézières. Inscriptions chez Christiane Guissart: 0496/22 63 39. PAF 165€ (supplément chambre single 25€)sur le compte UAW La Roche BE89 7326 4732 3285. Le prix comprendle trajets, les visites, les repas, le logement.

DIMANCHE 12 OCTOBRE

UAW HERVE AUBEL: 14H00 BAELEN Foyer culturel, 1, rue de la Régence Théâtre «Paysannes» Réservation au 0491/15 32 45. PAF 10€ prévente 8€ .

LUNDI 13 OCTOBRE

UAW GEMBLOUX NAMUR NORD FOSSES: 19H30 SART SAINT LAURENT Salle paroissiale Conférence débat «Le Feng - Shiu» prévoir PAF

MARDI 14 OCTOBRE

UAW SENEFFE: 19h30 BUZET aux Serres Pussemier, chaussée de Nivelles, 626D Atelier participatif «Nos plantes à l'honneur; montages d'automne» par Damien Pussemier Prévoir PAF, des gants de jardin. Inscription pour le 12 octobre au plus tard, chez Marie Brouckaert au 0495/49 97 78 ou chez Monique Lisbet au 0494/61 36 65.

UAW VERVIERS DISON LIMBOURG: 13H30 WELKENRAEDT Chez Dominique Diffels, rue Saint Paul, 192. Conférence débat «Principales modifications apportées à la législation routière depuis 2002» par Jean-Philippe Docquier, inspecteur principal - cellule éducation-prévention

MERCREDI 15 OCTOBRE

UAW BOUSSU-DOUR: 19H30 THULIN Salle Roi Baudouin Conférence débat Le cancer du sein et l'importance du dépistage par le Dr Fontaine Danielle, sénologue

JEUDI 16 OCTOBRE

UAW WAVRE PERWEZ MT ST GUIBERT: 13H30 HEVILLERS Salle de la Houssière, rue de la Houssière 6 Atelier participatif Atelier Floral Mélanie Delaby Guirlandes d'automne sechées

UAW NATIONALE: Action nationale de sensibilisation Journée mondiale de l'alimentation: Agriculture Familiale par les présidentes provinciales. Ce sera l'occasion pour les agricultrices wallonnes de rencontrer le grand public et de communiquer sur l'agriculture familiale tout en distribuant des pommes/poires, des badges et des flyers. Inscriptions et informations auprès de vos présidentes provinciales.

LUNDI 20 OCTOBRE

UAW MOUSCRON: 19H30 NECHIN 55, rue de la Royère. Atelier participatif Scrapbooking Venir avec ses photos. Inscriptions chez Francine 0494/13 80 10. !Places limitées.

UAW DALHEM FEXHE: 20H00 DALHEM Salle Paroissiale Conférence débat «La Chrono-alimentation: art de manger de tout mais pas n'importe de quand ni n'importe comment»

MARDI 21 OCTOBRE

UAW EGHEZEE: Journée de détente «expo 14-18»: visite de l'expo à Liège. Inscription et renseignement auprès de Béatrice Van Vynckt 081/51 12 74 - 0499/35 97 92. PAF 18.60€ (train+visite)

JEUDI 30 OCTOBRE

UAW NIVELLES GENAPPE: 13H30 GLABAIS Salle Communale, rue Eugène Philippe 1A Atelier participatif Scrapbooking Inscription chez D. Goies au 067/77 24 62 ou 0479/236 129 de 12H00à 13H30 ou après 19H30

DIVERS

JEUDI 9 OCTOBRE

GEMBLOUX: à 19h au Centre culturel, rue du Moulin, 55b, soirée cinéma-débat sur le thème de l'accès à la terre et de la transmission des fermes. Projection du «Grand paysage d'Alexis Droeven» suivie d'un débat. Réservation souhaitée : 081/61.38.38 ou reservations@centreculturel.gembloux.com

VENDREDI 10 OCTOBRE

CINEY: à 13h30, au Théâtre, Place Roi Baudouin 1, séance d'information de la DGARNE sur la mise en œuvre de la Politique agricole commune

DURBUY: à l'Hôtel Tropical, 27èmeNuit du Blanc Bleu Belge. Chapitre de l'Ordre du BBB, suivi d'un repas convivial. Bienvenue à tous. Renseignements et inscriptions: 0478/26.04.04

SAMEDI 11 OCTOBRE

LIBRAMONT: dès 10h au hall Walexpo, 37ème concours régional de bétail d'élevage organisé par les comices de Neufchâteau et de la Semois ardennaise et par l'AREDB du Centre Luxembourg

STAVELOT: à 19h30, salle de Masta, soirée du 40ème anniversaire du SRA. Séance académique, repas et représentation théâtrale. Renseignements et réservations: 080/44.59.06

DIMANCHE 12 OCTOBRE

COURCELLES: dès 10h à Souvret, dans le cadre de la fête de l'agriculture, découverte au cœur d'un labyrinthe floral des actions mises en œuvre par les agriculteurs pour préserver la qualité de nos eaux. Inf'Eau? 0498/91.25.03. ou christel.houtet@nitrawal.be

LUNDI 13 OCTOBRE

STREE: à 13h30, Salle Désirée, rue de la Station, séance d'information de la DGARNE sur la mise en œuvre de la Politique agricole commune

VIELSALM: à 13h30, Table des Hautes Ardennes, Place des Chasseurs Ardennais, 33(ancienne caserne), journée d'information pour les producteurs laitiers Bio organisée par Biomelk Vlaanderen- Biolait Wallonie. «Comment mieux répartir la production de lait sur l'année? Comment augmenter les taux MG et protéines à partir des fourrages de la ferme» par Wim Govaerts. Infos: Marylène Lamberty 0474 305 713

MARDI 14 OCTOBRE

GHISLENGHIEN: à 13h30, Hôtel Horizon, Avenue des Artisans 1, séance d'information de la DGARNE sur la mise en œuvre de la Politique agricole commune

PHILIPPEVILLE: Conférence sur «la mise en œuvre de la réforme de la PAC» à 13h30 aux Halles de Philippeville (Place d'Armes) par la Commission agricole de Philippeville et la DGARNE de Ciney, en partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie.

MERCREDI 15 OCTOBRE

WAREMME: de 13h30 à 16h30, à l'IPES Waremme, rue de Huy 123. «Lutte contre la BVD»: séance d'info sur le plan national, obligatoire dès le 1er janvier 2015. En collaboration avec la FWA, l'ARSIA et l'UPV

JEUDI 16 OCTOBRE

SART-JALHAY: à 13h30, Salle «La Grange», Place du Marché 236, séance d'information de la DGARNE sur la mise en œuvre de la Politique agricole commune

FREITAG 17 OKTOBER

MEYERODE: Um 13 Uhr 30, Saal Brühls-Michels, Martinusstraße 98, Informationsversammlung zur Umsetzung der Reform der Gemeinsamen Agrarpolitik (GAP)

LUNDI 20 OCTOBRE

KAIN: à 19h30, à la ferme du Reposoir à Kain (chemin du ruisseau, 4 Kain). Séance d'information sur 'La PAC 2015-2020' par Charly Langhendries (Directeur des Aides au Service extérieur d'Ath), organisée par les comices de l'UCAHO, en collaboration avec la DGO3.

MERCREDI 22 OCTOBRE

JURBISE: à 19h30 en la salle Jacques Galant (Rue du Moustier, 8 à Jurbise). Séance d'information sur 'La PAC 2015-2020' par Grégoire de Munck (Directeur des Aides au Service extérieur de Thuin), organisée par les comices de Lens et de Mons-Haut-Pays, en collaboration avec la DGO3

SOIGNIES: de 13h30 à 16h30, à l'ITA Soignies, rue de la Station 57. «Lutte contre la BVD»: séance d'info sur le plan national, obligatoire dès le 1er janvier 2015. En collaboration avec la FWA, l'ARSIA et l'UPV

VENDREDI 24 OCTOBRE

LA REID: de 13h30 à 16h30, à l'IPEA La Reid, rue du Canada 157. «Lutte contre la BVD»: séance d'info sur le plan national, obligatoire dès le 1er janvier 2015. En collaboration avec la FWA, l'ARSIA et l'UPV

MARDI 28 OCTOBRE

HORRUES: à 19h30 au Cercle Saint-Martin (place, 6 à Horrues). Séance d'information sur 'La PAC 2015-2020' par Charly Langhendries (Directeur des Aides au Service extérieur d'Ath), organisée par les comices réunis, en collaboration avec la DGO3.

VENDREDI 7 NOVEMBRE

LA REID: à 14h, à l'IPES, rue du Canada, 157, examen pour l'obtention du certificat d'aptitude pour le transport d'animaux organisé par le CER Groupe. Infos et inscriptions: http://agridevelopement.cergroupe.be/fr.

LA FJA DE CINEY

A le plaisir de vous inviter à sa

SOIRÉE LIQUIDATION TOTALE

SAMEDI 11 OCTOBRE 2014

A la Salle les Murmures de Mohiville

Ambiance assurée par Sono Dax

Le comité décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident
Sécurité assurée

MATERIEL

Tractoren + onderd. occasie Case IH 20-200 pk Case International dealer Jo Smeets Moelingen. www.smeetsservice.com 0475/548.791 (981)

Nettoyage caillebotis à la machine ou à la main. 0468/104.307 (1103)

Nettoyage étables – spécialisé poules pondeuses & étable de vaches, prix fixe. 0468/104.307 (1104)

A v. tracteur Inter 946 2 roues motrices bon état; jeunes chevaux Haflinger tous âges zone 071. 0474/599.670 (1170)

A v. rotative Maschio HB 300; semoir Sulky grain GC 3m socs. 0498/781.068 081/568.511 (1178)

A v. grue Case 788 à pneu; Weidemann 3006; Case 624 2RM; 844 XL; 956 XL; mélangeuse 9 et 13m3; benne Brimont 12T; désileuse pailleuse traînée; benne 12T artisanale. 0472/494.916 (1109)

A v. pompe lisier hacheuse servie 1. 0478/767.315 (1153)

A v. 200 Eur fendeuse rotative pour tracteur + 1 bennette. 043/587.730 (1179)

A v. tract Fendt 310 6000h 1995; bascul bov; andain Niemeyer 3m; bétaillèr 3 v (150 Eur; épand 6T; MF 4x4 60ch av charg; fauch Niemeyer 1,65. 0474/970.754 (1181)

A v. bacs de prairie sur roues 2 de 6m 1 de 7,5m; trémie à veaux 1 galvanisée 1 peinte; remorque 4 roues avec fourragères 4m50 sur 2m40. 068/447.016 (1194)

A v. bétaillère 4,70m sur 2,50m rampe hy et 0,45 de haut; Clark hy avec 9 points hydraulique. 0488/279.271 (1132d)

A v. bac distributeur Robert 2500 Eur; herse rotative Kuhn 3m 1500 Eur; Deutz DX 110 4x4 à revoir 6000 Eur; semoir Nodet 3m SL330600 Eur; bennes Brimont 12-14-18T; semoirs Kuhn bet et maïs 4-6-8-12 rangs; charrues Kuhn 4 socs non stop; Lemken 5 socs. Ets Jadoul Bruno Grez Doiceau 010/844.864 (1212)

A v. MF5475 DYNA4, 145cv, année 2010, pont av. susp. 0478/532.108 (1214)

A v. John Deere 6630 2009 4350h relv av; benne La Campagne 8t; herse rota avec sem Nodet; enrubanneuse Warze car+rond; ébous Joskin 4m20; génisse Blonde Aquit; tx 6 mois bcacoup viande pour sail. 0471/417.470 (1218)

A v. benne 8T en parfait état petit prix région Walhain. 0496/834.469 (1219)

A v. pces tract Ford 3000 Dexta année 70: pont, bte, direct compl, réserv, jantes Malcolm 5 br av pneus 9,5/44; turbo pr mot Ford 4 cyl. 0495/624.679 (1220)

A v. pressoir à pommes 2 t de 100L, 2 t de 50L. 060/511.144 (1223)

MATERIEL (CHERCHE)

Cherche tracteurs Fiat série 90, 80, 66, Ford 4 et 6 cyl, MF série 200, 300, 500, 600, JD série 100, NH série 40, L, TL, TS, M, TM avec bte méca, + série G et 70. M-B NH 1530 à 1550S, 8060 à 8080, TC56, Laverda 4 & 5 secoueurs, ensileuse JD série 50. 0496/387.222 – 011/376.073 awouters.export@gmail.com (489)

Paie cash écrémeuses Melotte et autres + refroidisseur à lait, tank. 0495/160.266 (1193)

AUTRES VEHICULES

A v. de marque Jeep Grand Cherokee diesel automatique TBE; chariot barre de coupe Claas; bineux Kongskilde 6 rgs. 0477/442.105 (1203)

A v. Audi A1 3 portes 2011 état impec cause double emploi. 0472/606.968 (1213)

BOVINS

A v. génisses HF Pie N ou Pie R pleines ou vêlées libres IBR de l'Allemagne et génisses de 3-20 mois pour l'élevage ou transplantation d'embryons inscrit ou NI statut I4, brunes suisses et Fleckvieh. 0476/457.347 (196)

A v. 10 génisses PN +/- 1 an I4. 0478/767.315 (1187)

Cherche génisses BBB pleines I4; terre culture loc à l'année ou avec bail z 081. 0477/382.409 (1190)

A v. tx PN I3 Lavangard x Denzel & Tribute x Spirte & Tribute x Talent 15 à 18 mois. 0473/753.988 (1202)

Eleveur Blonde Aquitaine vend taureaux inscrits, grand format, très calme, statut I4, rendu. 0485/036.815 067/458.293 (1204)

A v. taureaux croisés Maine d'Anjou 8 mois bio statut 12 région Martelange. 0495/501.268 (1207)

A v. taureau BBB indemn 7 tares admis 1ère + 2 20 mois Iguane x Impartial x Baroque. 0497/328.969 (1211)

A v. taureau de saillie Parthenais 29 mois veaux visibles. 0475/773.770 (1215)

A v. 1 taureau Blond Aquitaine inscrit 18 mois st I3 région Mons. 0497/408.298 (1216)

A v. taureau BBB 5 ans cause consanguinité admis I3 7 tares père Paysan en pâture très calme et brave veaux visibles. 0498/693.072 (1226)

A v. taureau Red Holstein inscrit 22 mois; boules préfané foin; andaineur Vicon 4,6m Tandem. 0475/825.542 (1183)

A v. génisses pleines Bl Aquit pour 15/10; taureau saillie 15 mois bétail inscrit très calme statut I2D. 0476/218.343 (1197)

AUTRES ANIMAUX

A v. poules plein air 10 achetées=la 11ème gratuite Silenrieux. 071/633.868 0497/909.350 (1201)

A v. gorets 25kg 25 Eur/pièce. 0494/153.645 (1205)

A v. pouliche Laiteronne couleur bai papier ok Ardennaise. 0497/574.137 (1225)

FOURRAGES

A v. drêches de brasserie. Préat Montignies-le Til. Agréation GMP 04-047. 071/561.882-0475/439.671 (033)

A v. paille et foin livrés Belg & GDL. 0032 498501568 (034)

A v. région Eghezée 2ha très beau maïs sur pied. 081/855.652 (1141)

A v. foin 1ère coupe ballots 200kg; betteraves fourragères possibilité livraison. 0478/767.315 (1152)

Vend maïs sur pied de bonne qualité. 0476/887.769 (1186)

A v. foin et regain en petits ballots sans engrais ni pluie +/- 18kg 2 Eur pce région Messancy. 063/389.459 (1196)

Litière Anas lin dépoussiéré livré par 2 conteneurs de 50m3 pour +/- 12 tonnes livraison partout en Belgique, prix à la tonne. 0495/841.970 (1200)

Vend très beau maïs sur pied 1ha42 à Velaines région Tournai. 0473/653.429 (1208)

A v. 2ha maïs sur pied région Marche-en-Famenne La Roche accès facile. 084/344.383(1206)

A v. maïs sur pied 2ha70 région Rochefort Beauraing; génisse Blonde Aquitaine + tx 6 mois pour saillie; benne La Campagne 8T 1 ess; International 644 2rm; boules de foin. 0471/417.470 (1217)

A v. maïs sur pied région Dinant Mettet. 0477/584.483 (1221)

A v. maïs sur pied 1,20ha situé à Ormeignies (Ath). 0497/231.776 (1222)

A v pdt propre en frigo à pt prix, stock limité, racine chicon, les 2 peuvent s'ensiler dans préfané, et préfané bio Ecocert et conventionnel, pulpes surpress humid, radicel bett. Ch moteur Perkins 6 cyl Mons Rance Couvin Philippeville. 0033 684 967 337 (1097)

IMMOBILIER

Cherche fermes actives dans le Hainaut. 0497/265.530 (1091)

Ch ferme sur env 2ha (libres) rég Philippeville Beaumont min 3 ch bien située budg élevé. Club Immobilier 02/366.94.96 (1173)

A v. ferme d'élevage rég Herbagère DPU quot VA maison d'hab bât foncier pas de mat ni de bêtes. RBJ (1195)

Lessines champ long Royon av terre de culture 86a30ca libre au 01/12/2014, faire offre 0478/066.343 (1198)

L'Association Wallonne de l'Elevage recherche pour engagement immédiat :

association wallonne de l'élevage

Contrôleur laitier (m/f)
pour région Beaumont

Description de la fonction :
- Prélever périodiquement un échantillon de lait par vache
- Noter les quantités de lait produites
- Fournir les échantillons bien conditionnés et analysables
- Respecter chaine du froid - cahier des charges - ambiances de traites - discrétion

Profil :
- Formation agricole ou expérience équivalente
- Grande capacité d'organisation, de plannification et de rigueur dans le travail
- Autonomie et disponibilité indispensable pendant les heures de traite
- Habiter dans la région

Intéressé(e)?
Envoyez votre CV et lettre de motivation pour le 17/10/2014 à l'attention de Mr Guy Dubuisson Rue de la Clef 41 - 4650 Herve

Pour plus d'infos :
gdubuisson@awenet.be
0495/22.14.00

www.awenet.be/awe/offre d'emploi

CONDITIONS SPECIALES

• Faucheuses
• Faneuses
• Andaineurs

THOMMEN-SCHWALL
080/410.150
www.thommenschwall.com

Métal Haute Senne

Agriculteur équipé d'une benne porte-conteneur enlève vos déchets métalliques tout-venant jusqu'à 7m de longueur (mitraille, vieux matériel, remorque 4 roues, voiture, batterie,...) **Paiement comptant** d'après ticket bascule (conteneurs gratuits). Milieu agricole de confiance.

99987762/1012jht **T. 0495/60.25.32**

TASSE AVANT
de 1,50 m à 6 m
rouleau + dents
Neuf / Occasion
0472/43.59.07
www.guttler.be
GÜTTLER

AGRIMEERT Beaumont — DEUTZ FAHR
071/588.875 - 0495/160.458
Agent officiel Deutz Fahr - Pöttinger

A vendre
- Faucheuse à disques Pöttinger Novacat 302ED 2013 – matériel neuf
- MB NH 8050 3,60m 1980
- IH 743 4x4 + charg. 1995 11.500 h
- Grue Hyundai 210 LCA7A chenilles 2008 1600 h
- Pelle sur pneus Case 988 1996 1200h
- Arracheuse Gilles AS47 1998
- Transbordeur Matrot M2001 2001
- Tonne à lisier Sodimac 15000 2003
- Tonne à lisier Agrimat 20000L DPA + rampe – bras pompage 2013
- Presse MF petits ballots
- Semoir Nodet 300 1989
- Semoir engrais Sulky 1000L 18m
- Pulvé traîné Beyne 1991
- Pulvé Puljet 18m 800L 15m 1998
- Pulvé Berthoud 600 L 12m
- Epareuse Rousseau Minautor 2003
- Cuve mazout Bollaert 1200 2008

CERTISYS®
BIO CERTIFICATION

Contrôle et certification BIO

EXPÉRIENCE:
Spécialiste du bio depuis + de 30 ans

RÉFÉRENCE:
1er organisme belge agréé

COMPÉTENCE:
3700 contrôles bio et 1300 analyses par an

ENGAGEMENT:
100% BIO

PROXIMITÉ:
Contrôleurs locaux

CONTACTEZ-NOUS/*KONTAKTIEREN SIE UNS UNTER*
www.certisys.eu
info@certisys.eu - TEL 081 600 377

S.A. **RENAULD COLLARD & FILS**
route de la Vallée 26 / 6833 MOGIMONT
Tél. 061/46.68.05

MASSEY FERGUSON — **CONCESSIONNAIRE OFFICIEL MASSEY FERGUSON**

OCCASIONS (compte propre et clients)
- -1 MF 5465 145 cv
- -1 MF 6480 160 cv équipé forestier
- -1 MF 7475 160 cv
- -1 MF 6190 135 cv
- -1 MF 3125 120 cv avec chargeur Mailleux
- -1 MF 390 80 cv
- -1 New Holland T 5050 avec chargeur et relevage avant 1700 h
- -2 tracteurs-tondeuse Kubota GR 1600
- -1 télescopique Bobcat 3,5 t à 7 m
- -1 mini pelle Bobcat 1,5 t
- -1 pelle Bobcat 7,5 t
- -1 presse petits ballots John Deere
- -1 presse gros ballots Krone 890
- -1 presse à boule Fiatagri 5850 filet
- -1 presse à boule Krone Fortima 1500 MC
- -1 épandeur Joskin Tornado 14 t
- -1 faucheuse frontale 3,2m Krone conditionneur
- -1 faucheuse Vicon 3,2 m assiettes
- -1 faucheuse Vicon 3,2 m tambours
- -1 faucheuse Pöttinger 190
- -1 pirouette Deutz Fahr 4 toupies
- -1 pirouette Kuhn 4 toupies hydro
- -1 andaineur Krone 3,8 m de démo
- -1 semoir à engrais Sulky 1500 L
- -4 semoirs à engrais Vicon différents litrages
- -1 herse canadienne 3 m
- -1 cabine pour MF série 200

LOCATION DE MATERIEL
- -épandeur à fumier 10,12 et 14 tonnes
- -tonneaux à lisier 6500,8000,11500 et 14000 L
- -herse rotative avec ou sans semoir
- -rouleaux plombeur
- -broyeur de jachère
- -faucheuse de refus
- -fendeuse de bûche
- -treuil forestier
- -ébouseuse avec semoir électrique
- -pirouette
- -mini pelle 1,5 / 3,5 et 7,5 tonnes
- -télescopique
- -tarrière
- -emballeuse boules et carrée
- -semoir à engrais
- -pulvérisateur
- -benne agricole
- -benne TP
- -déchaumeur
- -caisse à ensilage
- -enfonce piquets
- -pince a bois
- -faucheuse
- -andaineur
- -mini chargeur Bobcat
- -broyeur de branche
- -tracteur
- -remorque porte engins

ENTREPRISE AGRICOLE
- -épandage fumiers et lisier
- -préparation de terre et semis
- -fraisage et semis direct
- -fauchage avec ou sans conditionneur
- -pressage de ballots carrées et boules
- -labour
- -déchiquetage de sapins de noël
- -taille de haies et fauche avec bras
- -andainage
- -emballage de ballots carrés et boules

99988965 4114 sle

Arrachage betteraves :
Holmer Terra Dos T3 effeuilleuse intégrale ou récupération de vos feuilles.

Aussi :
moisson - plantation - tailles de haies et bord de vos champs ...

Entreprise agricole
VAN LIEFFERINGE
Antoine et Stéphane
ECAUSSINNES
Stéphane: **0476/59.77.07** // Antoine: **0495/42.30.21**

99988863 3514 sle

ENTREPRISE AGRICOLE
sprl DAENEN Frères
5024 GELBRESSEE - NAMUR
☏ 0495/10 81 69

Vous propose :
- ***Moissonnage de maïs-grain***
- ***Semis de céréales***
- ***Tous autres travaux***

Cherche à louer étable 30 bêtes dans un rayon 20km de Gedinne. 0474/970.860 (1210)

CUYCKENS

Les outils que la terre préfère

A v. pour compte clients & propre

Tracteurs

JD 2650	80 ch	6040 h	85
JD 3650	116 ch	9981 h	91
JD 4350	140 ch		89
JD 6210R TLS	210 ch	300 h	14
JD 6210R TLS	210 ch	1199 h	13
JD 6420 + chargeur	110 ch	8500 h	02
JD 6820 TLS	140 ch		03
JD 6910 TLS	140 ch	6200 h	00
JD 6910 TLS	140 ch	8210 h	99
JD 6910 TLS rel av	140 ch	5724 h	01
JD 7280 R	310 ch	534 h	14
JD 7530	200 ch		08
JD 7530	200 ch	3500 h	09
JD 7700	150 ch	8700 h	96
JD 7720 TLS	190 ch	8366 h	04
JD 7720 TLS	190 ch	9410 h	06
JD 7730	210 ch	10276h	08
JD 7830	220 ch	2700 h	08
JD 8320 TLS	320 ch		03
Deutz 7006	70 ch	9000 h	73
Fendt 816	160 ch	14000h	96
Lamborghini Formula	135 ch	7600 h	95
MF 3655	150 ch	8000 h	91
MF 6490	140 ch		

Tracteurs fruitiers

JD 5080 GF	80 ch	20 h	13
JD 5615 F	90 ch	3000 h	04
NH 70-86S	70 ch	4100 h	96

Moissonneuses-batteuses

JD 2058	4,8m	1750 h	94
JD 2058	5,5m	2390 h	95
JD S680	7,5m	286 h	12
JD T560	5,5m	2689 h	09
JD T660 HM	6,7m	1750 h	08
JD T660	6,7m	0 h	14
JD T670	7,6m	1267 h	08
Laverda 3750	4,2m	1967 h	82
NH TX 32	3,9m	2386 h	89

Presses

MF 187 (120 x 90)	99
MF 2160 (120 x 70) tandem	12
MF 2170 (120 x 90) tandem	13
Krone 890 (80 x 90)	10
Rivière Casalis 80/80	95
NH BR740 Rotocut	06

Charrues

4 socs Rabe NST	07
4 socs Lemken Variopal	00
4 socs Lemken Opal 140	91
5 socs Kuhn Varimaster 153	14

Herses rotatives

Lely 3m	90
Lemken Zirkon 8	12

Déchaumeurs

Horsch Terrano semi-porté 6m70	01
Jadin 8m	00
Köckerling Rebell 5,20m	14

Semoirs

Nodet 3m	
Rabewerk M300 Multidrill 3m	98
Kuhn GC2 3m 24 rgs	00
Kuhn Planter 3 6 rgs	10
Kuhn Planter 12rgs	97
Monosem Meca V4 12 rgs	07
Monosem Meca 2000 12 rgs	02

Combinés de semis

Amazone KG + AD 303 rolsocs 3m	06

Distributeurs d'engrais

Bogballe 2500 L	93
Vicon BS 2000 Rotaflow 2000 L	96
Vicon BS 2500 L	93

Pulvérisateurs

Blanchard Grand Large 4500 L 27m	04
Vicon LS 2503 Manager 2500 L 24m	90
Hardi LX800 porté 800 L 12m	04
Hardi LZ porté 1200 L 21m	96

Bennes

Fillion Fibenne 180 18 T	03
Fillion 24000 20 T	11
Panien 14 T	85
Ova 3 essieux 24 T	88
Joskin 3 essieux 24 T	14

Faucheuses

Krone EC 280CV 2,80m	03
JD 331 CRC 3,20m	14

Matériel betteravier

Arracheuses Gilles AS47	98
Débardeuse Dewulf 7000	90

Divers

Mélangeuse Tatoma MV 14 14m³	98
Broyeur Jensen A 530	08
Kit de chenilles Harain	
Cueilleur Capello Quasar 8 rgs	14
Déterreur betteraves Thyregot	01

CUYCKENS s.a.

JOHN DEERE

rue Roi Albert, 1a - 4280 CRAS-AVERNAS
Tél. 019/51 37 38 - fax 019/51 08 58
www.cuyckens.com
info@cuyckens.com

Ets TOUSSAINT sprl
5330 ASSESSE
Tél 083/65 53 15
www.ets-toussaint.be

A vendre

* 1 JD 6210R Démo 290 h
* 1 JD 8345R 4500 h 2011
* 1 JD 8335R 4500 h 2012
* 1 MB JD T550 6m10 400h 2008
* 1 MB JD 2066 HM 6m10 2383 h
* 1 JD 6330 AutoQuad 50K 2340 h
* 1 JD 6830 rel avt 3000 h
* 1 JD 8530 ILS 6350 h
* 1 JD 6910 TLS rel avt 5880 h
* 1 JD 6600 rel avt 9450 h
* 1 MF 6255 + chargeur + rel et pdf av
* 1 herse + semoir à socs Kuhn Venta 4m
* 1 andaineur Pöttinger 4m60 2013
* 1 faneuse 6 toupies Pöttinger 6m90 2013
* 1 faucheuse JD 331 2013
* 1 presse balles rondes Claas Variant 260
* 1 charrue Lemken 4 corps séc. boulon
* 1 combiné Lemken 3m 2010
* 1 relevage av + pdf av pour 6920

AGRI-EXPORTS
Jean-Louis TANS propose

Tracteurs

CASE-IH CX 105 4650 h	2004
JD 5515 + charg. MX 3130 h	2005
JD 6210 Premium + JD 633	1999
JD 6610 SE 6990 h	2000
JD 6630 TLS + HCS 4570 h	2007
JD 6920S TLS 5200 h rel av	2003
JD 7530 TLS + HCS 3060 h	2010
JD 6210R 1013 h	2013
McCORMICK MTX150 (x2)	07/09

Moissonneuses

CLAAS Lexion 430 C 540 rep.	1997
CLAAS Lexion 580TT V900	2005
DEUTZ 4065 HTS Topliner	1994
JD T550 HM 783 h 6m10	2009
JD T560 668 h 6m10	2009
JD 9650i HM 5m50	2006
JD 2256 & 2258 HM	00/98

tél. 071/85 47 85
e-mail: jltans@skynet.be

PHILAGRI SPRL ☎ **071/87.03.20**

Tracteurs
- Fendt 930 2010
- Fendt 926 2000
- Fendt 515
- Fendt 514
- Renault Arès 696 2003
- John Deere 4240 1980
- John Deere 7230 2012

Divers
- Mois-bat Lexion 560 table 7m50 2008
- Arracheuse intégrale Agrifac
- Déchaumeur Amazone Catros 3m
- Déchaumeur vibro Kongskilde 5m40
- Déchaumeur vibro Kverneland 5m40
- Herse rotative Rabewerk 4m
- Benne Ova 14 T 2 essieux 1982
- Epandeur Roland 7T+ caisse ensilage Moulins horiz. 1996
- Epandeur Dezeure 9T moul. Horiz.
- Pulvé auto Evrard AH-4004 pr pieces
- Pulvé traîné Rau 2800 L 27m 2001
- Pulvé Evrard Météor 2500 L 24m
- Faneuse Krone 5.50 (4 toupies)
- Charrue Vogel & Noot 3 socs
- Bac Pélikan Manip 2 m état neuf
- Bac désileur 2m 1 vis ss fin
- Bac Pélikan 1m10 pr Weidemann (neuf)
- jeu de roues 540/65R28 Mich XM108
- jeu de roues 60/65R28 Mich XM108

NEUF (de stock ou démo)
Dezeure
- 18 T (7m x 2,20m x 1,60m), 2 essieux

Agent FENDT-CLAAS-AMAZONE-DEWULF-EVRARD-LEMKEN-MIEDEMA

SCRL AGRIGNIA
9 rue J.B Joannes 4253 **DARION**
☎ 019/58 87 41 - 0475/28 36 49

Occasion

Tracteur Volvo BM 350
Smaragd 3m80 fixe
Déchaumeur Vibroblex 6m Agrinia + peigne
Bennes Gilmaire 9T 2 ess., Duchesne 12T 1 ess, Delaplace 14 T 2 ess., Fillion 3 ess. 33T & TP 20 T,
Charrue Ovlac 5 socs Varilarge
Charrue Lemken 5 socs Europal 7 Varilarge
Semoir Accord 2m50 à disque rampe Rotec
Semoir 6 rgs Monosem BRN 502
Herse rotative Frandent 2m50 packer, relev.
Kompaktor 3m50 VHSS
Croskillette Gourdin 3m
2 canadiennes Albert 5m
Big Steeno 3m50 17 dents
Vivro déchaumeur Agrinia 6m avec rouleau et peigne, de démo
Dutzi 2m50 avec packer

Matériel neuf de stock

- Herse rotative Frandent 3m roul au choix
- Egalsol Rapid frontal 3m
- Poutre décompacteur Agrignia 6 dents
- Croskillettes articulée 3m 1 et 2 rangées
- Vibro-déchaumeur polyvalent 6m idéal pr prépartion pdt, reprise couverts etc

TOUT POUR LE TRAVAIL DU SOL

2 terres à Brugelette: 1ha60 et 4ha36 occup depuis 1992, offre ap 25000/ha Notaire Dessilly. 068/265.000 (1199)

EMPLOIS

Ch place chauffeur tracteur pour saison pdt maïs betteraves semis. A v. 100 ha maïs sur pied région Maubeuge (3 parcelles). 0479/098.256 0471/129.773 (1209)

DIVERS

Nouvelle saison! Déjà plants en pots p haies, talus, etc. (lauriers, thuyas, Leyland, ornements, cotos, lierres, etc.) + tard (réservez déjà!): hêtres, charmes, fruitiers, etc. Voir catalogue complet: www.pepphl.be et offres 2ememain.be (jardin-arbustes). 0498/666.825 (1112)

SPRL DE RO Hubert zoning Solre-sur-Sambre, vente produits concassés mixtes 0/20 0/60 0/80 20/60 60/120, 0/801 à 3Eur/tonne (fondation bâtiment). 0495/790.801 (1118)

Fange Wülhmeuruse und Maulwürfe. J'attrape taupes et mulots rég Verviers Liège. 0032477/739.065 (1224)

Ets André LAURENT
"Le service à votre porte"
MASSEY FERGUSON

EN STOCK: MF 6613 D6 Eff. - MF 7614 D4 Eff. - MF 7624 D6 Eff.

Ets André LAURENT • Rue du Moulin, 33 • 5081 La Bruyère • 081/567.585

S.A. LECOMTE-FOSSION
VENTE & RÉPARATION MATÉRIEL AGRICOLE & INDUSTRIEL

Castrol Agri

Nous agrandissons notre réseau via 2 nouveaux agents
SERGE DIEUDONNE (Namur) 0475/822 454
THERER JEAN-BAPTISTE (Rendeux) 0497/302 622

Matériels Neufs Démo
1xMF 7619 Dyna-6 Demo
1xMF 7624 Dyna VT Demo
1xMF 5613 Dyna 4+chargeur Demo
1xFendt 828 SCR Neuf
1xCharrue Kuhn Varimaster 153 NS 5 corps ext 6 Neuve
1xCharrue Kuhn Varimaster 183 NS 6 corps Neuve
1xCultivateur Kockerling Allrounder 5m Demo
1xRouleau Actirrol Crosskill 9,30m Neuf
1xDechaumeur Kockerling Trio 4m Demo
1xOptimer Kuhn 3m Semi porte Demo
1xMelangeuse Kuhn Profile 1680 Double vis Demo

Matériels Occasions
1xFendt 716V
1xJD 6310TLS
1xJD 7720
1xJD 7830
1xJD 7430
1xMF 8140
1xMF 7485 Dyna VT
1xMF 8250
1xMF 3095
1xCase MX 120
1xLandini Legend 165
1xTonneau à lisier Record 12000L 2012
1XBenne TP Beco 16T
1xCharrue Kuhn Varitimer 180M 7 corps
1xCombine semis Kuhn HRB 302+Logiseme M3000
1xHerse rotative Amazone KG 4000
1xHerse rotative Kuhn HR 3000
1xHerse canadienne Hermoye 6 M Hydr
1xSemoir Mais Amazone ED 452K Contour 6rgs Disques-Engrais-Micro-Vis de chargement
1xMelangeuse Silofarmer 11M3
1xPailleuse Kuhn 2060H GO
1xPailleuse Kuhn Minotor portée GO
1xDesileuse Pailleuse Kuhn 4050
1xChargeur MF975 état neuf adapt MF 7465-7480 Tierll

RECHERCHONS MÉCANICIENS

MASSEY FERGUSON FENDT WEIDEMANN KUHN TAKEUCHI MANITOU Kverneland KÖCKERLING

5370 Havelange • Tél. 083.63.30.31 • Fax. 083.63.32.86 • http://www.lecomtefossion.be

Pleinchamp HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE — **Votre petite annonce dans toutes les fermes de Wallonie** — FWA

Remplissez LISIBLEMENT cette grille (une case par lettre, une case vide entre chaque mot). Evitez les abréviations incompréhensibles).

Rubrique :

	Forfait 3 lignes
	6 €
	7,50 €
	9,00 €
	10,50 €
	12,00 €
	13,50 €

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... n° .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone : .....

TVA (si facture) : ..... Date et signature : .....

Par ligne supplémentaire	**1,50 €**
☐ cadre	**+ 1,50 €**
Montant	**€**
☐ Nombre de parution(s): **X**	**€**
☐ Réponse au bureau du journal	**4,00 €**
☐ Facture	**2,50 €**
Total :	**€**

Comment payer?
Anticipativement:
☐ par chèque joint à l'annonce (les chèques sont toujours acceptés). Pas de pièces de monnaie dans les envois.
☐ par virement libellé au compte: Iban BE66 1030 1188 0043 - Bic: NICABEBB (joindre la preuve de paiement)

A envoyer à: PLEIN CHAMP
(Petites Annonces)
Chaussée de Namur 47 - 5030 GEMBLOUX

Concours de Chimay

Concours 5A, génisses de 8 à 20 mois: Girouette du Fayt (Attribut X Spécimen) à Snauwaert Remy, Barbençon; Hélice du Bois Pépin (Farinelli X Déclic) à Van Houtte Manuel, Barbençon; Harmonie du Bois Pépin (Farinelli X Orme) à Van Houtte Manuel, Barbençon

Concours 5B, génisses de 8 à 20 mois, série de la championne: 3988 de St Druon (Tilouis X Montblanc) à Gastiny Léonce & Michaël, Grandrieu; Gipsy de Ste Hélène (Impérial X Sjaka-Zoele) à Servais Sébastien, Macquenoise; Gogole de la Coloterie (Shériff X Odilon) à Servais Jean-Sébastien, Baileux

Concours 5D, génisses de 8 à 20 mois: 3955 de St Druon (Grommit X Mont Blanc) à Gastiny Léonce & Michaël, Grandrieu; Victoria du Pres Foulon (Langoureux X Adajio) à Leroy Martine, Grandrieu; Gloria van het Gravenhof (Argan X Orateur) à Van de Vijver Erna, Forge-Philippe

Concours 5E, génisses de 8 à 20 mois, série de la championne: Galipette du Bois Pépin (Kimono X Germinal) à Van Houtte Manuel, Barbençon; 3954 de St Druon (Grommit X Mont Blanc) à Gastiny Léonce & Michaël, Grandrieu; Germaine du Bois Pépin (Lumineux X Germinal) à Van Houtte Manuel, Barbençon

Concours 1A, génisses de 20 à 32 mois, série de la championne: Finadyne du Bois Pépin (Shériff X Germinal) à Van Houtte Manuel, Barbençon; Isabelle du Bois de Virelle (Manitou X Occupant) à Hoedenaken Cécile, Virelles; Fercusone du Fayt (Flirter X Blackstar) à Snauwaert Remy, Barbençon

Concours 1B, génisses de 20 à 32 mois: Fille Unique de la Coloterie (Radar X Occupant) à Servais Jean-Sébastien, Baileux; Folie II du Bois Pépin (Iguane X Joker) à Van Houtte Manuel, Barbençon; Chanel du Pré Foulon (Adajio X Juan) à Leroy Martine, Grandieu

Concours n°9, génisses et primipares hors normes: Enviée de Neufmaison (Germinal X Felin) à Van De Velde Jacques et Philippe, Vaux-lez-Chimay; Emue du Buisson Marot (Dandi X Rhodos) à Jennequin Philippe, Monceau-Imbrechies; Emeraude de Ste Hélène (Dandi X Occupant) à Servais Sébastien, Macquenoise

Concours 3B, vaches de 44 mois et +, série de la championne: Zenica du Fond de Bois (Muscadet X Elan) à Servais Sébastien, Macquenoise; Delicate des Princes de Ligne (Rosario X Graphite) à Hoedenaken Cécile, Virelles; Dévoreuse de la Coloterie (Occupant X Geniévre) à Servais Jean-Sébastien, Baileux

Concours n°7A, vaches hors normes: Dynamite du Buisson Marot (Kimono X Occupant) à Jennequin Philippe, Monceau-Imbrechies; Divine du Fayt (Adajio X Danseur) à Snauwaert Remy, Barbençon; Dodue du Buisson Marot (Satyre X Dartagnan) à Jennequin Philippe, Monceau-Imbrechies

Concours n°7B, vaches hors normes, série de la championne: Colombe du Bois Pépin (Germinal X Jacobin) à Van Houtte Manuel, Barbençon; Bonne de Ste Hélène (Occupant X Radar vt) à Servais Sébastien, Macquenoise; Alambique de la Coloterie (Brutal X Mambo) à Servais Jean-Sébastien, Baileux

Concours 10, taureaux de moins de 8 mois, série du champion: Hibou de Ste Hélène (Shériff X Satyre) à Servais Sébastien, Macquenoise; Bodson de Martinpré (Cognac X Johnny) à Laloyaux Martine, Thirimont

Concours 4A, taureaux admis ou non, série du champion: 9088 de Neufmaison (Germinal X Lasso) à Van De Velde Jacques et Philippe, Vaulx-lez-Chimay; Gitan de Ste Hélène (Shériff X Jaloux) à Servais Sébastien, Macquenoise; 3973 de St Druon (Grommit X Fartaban) à Gastiny Léonce et Michaël, Grandrieu